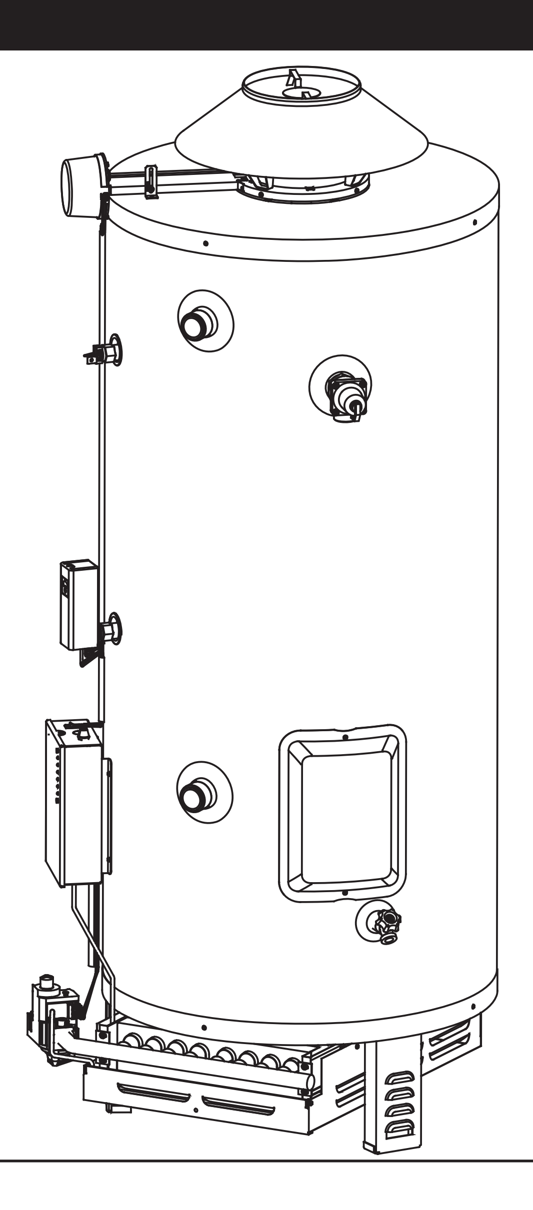
CHAUFFE-EAU AU GAZ COMMERCIAL
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE
DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION



⚠ AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau **N'EST PAS** certifié pour être installé dans une maison préfabriquée (mobile) ou à l'extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bien suivre les directives données dans ce manuel afin de réduire au minimum le risque d'incendie, d'explosion, de dommages à la propriété, de blessures graves ou même la mort.

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

- **NE TENTEZ** d'allumer aucun appareil.
- **NE TOUCHEZ** à aucun interrupteur; **N'UTILISEZ** aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.
- **De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.** Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur qualifié, un service d'entretien ou par le fournisseur de gaz.

IMPORTANT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AVANT DE PROCÉDER. UNE INSTALLATION APPROPRIÉE PERMETTRA UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE ET EFFICACE ÉLIMINANT AINSI DES FRAIS D'ENTRETIEN QUI NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE. LISEZ LA GARANTIE DU PRODUIT CITÉE DANS CE MANUEL ET N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR ET DE RETOURNER LA CARTE, LE CAS ÉCHÉANT, ET LE CERTIFICAT DE GARANTIE APPLICABLE. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ APPELER VOTRE FOURNISSEUR OU RÉFÉREZ-VOUS À LA SECTION *PROCÉDURE DE SERVICE* CONTENUE DANS CE MANUEL.
CONSERVEZ CE MANUEL POUR TOUTES RÉFÉRENCES ULTÉRIEURES.

Pour vos dossiers, veuillez entrer ci-dessous les numéros de modèle et de série :

N° de modèle ______________________

N° de série ______________________











54000008

GI-IM009Fr-0814

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ

Pour votre sécurité, de même que celle des autres durant l'installation, l'utilisation et l'entretien de ce chauffe-eau, plusieurs consignes vous sont prodiguées dans ce manuel. Lisez-les et conformez-vous à tous ces messages. Ils attireront votre attention sur les risques potentiels, vous diront comment réduire tout risque de blessures et, finalement, à quoi vous vous exposez si vous ne suivez pas les directives.



Ceci est le symbole d'alerte de sécurité. Ce symbole vous avertit des risques potentiels de blessures graves ou même la mort qui peuvent survenir pour vous et toute autre personne. Tous les messages concernant la sécurité seront précédés du symbole d'alerte de sécurité et du mot «**DANGER**» ou «**AVERTISSEMENT**».

⚠ DANGER	Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives **immédiatement**.

⚠ AVERTISSEMENT	Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS UTILISER ce chauffe-eau s'il a été submergé dans l'eau, même partiellement. Faites inspecter le chauffe-eau par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle ou tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau. **Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort**.

IMPORTANT

Ces directives servent de guide d'installation et d'utilisation pour votre chauffe-eau. Si elles ne sont pas suivies, le manufacturier ne pourra être poursuivi en justice sous quelque forme que ce soit. Toutefois, il est à noter que, pour assurer votre sécurité et éviter certains dommages causés par une installation inadéquate, ce chauffe-eau doit être installé par un professionnel certifié et selon tous les règlements locaux, ou, en l'absence de tels règlements, selon le ***Code d'installation du gaz naturel et du propane*** CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou ***the National Fuel Gas Code***, ANSI Z223.1/NFPA 54 aux États-Unis.

Avant de lire les directives d'installation :

1) Faites l'inspection du chauffe-eau et de ses composantes pour vous assurer qu'il ne sont pas endommagés. **NE PAS FAIRE** l'installation ou tenter de réparer une pièce endommagée. S'il y a eu dommage, appelez le marchand où vous vous êtes procuré le chauffe-eau ou le manufacturier inscrit sur votre carte de garantie.

2) Assurez-vous que l'alimentation de gaz corresponde à la sorte de gaz indiqué sur la plaque signalétique ainsi que sur le contrôle au gaz du chauffe-eau.

Altitude

Tous les modèles sont approuvés pour des altitudes allant jusqu'à 7 700 pieds (2 347 m). Des trousses d'orifices dits «haute altitude» fabriquées par la compagnie doivent être installées dans les emplacements dépassant les 7 700 pieds (2 347 m) d'altitude. Veuillez vous référer à la plaque signalétique située à l'avant du chauffe-eau pour toute spécification liée à l'altitude.

Emplacement du chauffe-eau

Le chauffe-eau doit être situé le plus près possible de la cheminée et de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude. Cet emplacement doit être à l'abri du gel. Assurez-vous que la tuyauterie d'eau froide ne soit pas située au-dessus du contrôle au gaz principal ou de tout autre dispositif électrique. Ceci préviendra l'eau ou la condensation de dégoutter sur le contrôle au gaz principal durant son installation et son fonctionnement. La position qu'occupe le chauffe-eau doit permettre d'accéder facilement au brûleur, au contrôle au gaz, au robinet de vidange et à la soupape de sûreté de température et pression. Le chauffe-eau doit être situé à proximité d'un drain de plancher. Dans le cas où le drain de plancher n'est pas adjacent au chauffe-eau, un bassin de rétention approprié doit être installé sous le chauffe-eau **(voir Illustration 13)**. Sa largeur sera d'au moins quatre (4) pouces (10,2 cm) de plus que le diamètre du chauffe-eau et sa profondeur d'au moins un (1) pouce (2,5 cm), donnant accès au robinet de vidange. On veillera à ce que ce bassin ne limite pas l'accès d'air destiné à la combustion et à la ventilation. Afin de prévenir tout dommage à la propriété pouvant être causé par une fuite d'eau provenant de la tuyauterie, de la soupape de sûreté ou du chauffe-eau, ce bassin doit être raccordé au système d'égout de la propriété.

Dans le cas où cette dernière recommandation basée sur les codes du bâtiment n'est pas respectée, le manufacturier ne pourra être tenu responsable de tout dommage causé par une quelconque fuite d'eau, car tout chauffe-eau percera un jour ou l'autre.

Ce chauffe-eau peut être installé sur un plancher combustible ou non combustible. Néanmoins, si le chauffe-eau est installé sur un tapis, on doit placer un panneau de bois ou de métal sous le chauffe-eau. Ce panneau devra avoir au moins trois (3) pouces (7,6 cm) de plus en longueur et en largeur que le chauffe-eau. Lorsque le chauffe-eau est installé dans une alcôve ou un placard, on doit recouvrir la totalité de la surface du plancher avec le panneau. Ce panneau doit être assez solide pour supporter le poids du chauffe-eau rempli d'eau (UG73 = 471Kg [1 040 Lbs], UG65 = 457Kg [1 010 Lbs]).

Restaurants

Si le chauffe-eau doit être installé dans un restaurant ou tout autre emplacement où les planchers sont fréquemment nettoyés, il doit être surélevé afin de dégager un espace d'au moins six (6) pouces (15,2 cm) à partir du plancher, dans le but de respecter les recommandations du NSF International. Une trousse de rallonge conçue par la compagnie est disponible à cet effet chez le distributeur ou le magasin où le chauffe-eau a été acheté.

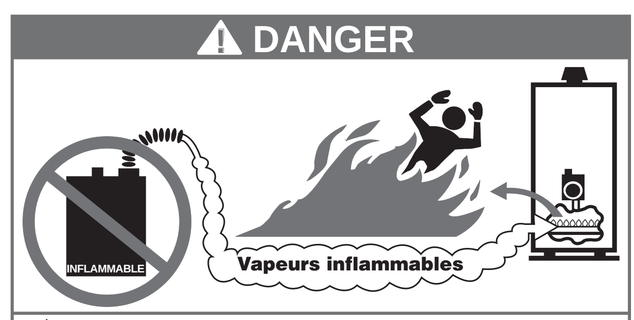
Minimum d'espace libre

Le minimum d'espace libre entre le chauffe-eau et les matières inflammables est six (6) pouces (15,2 cm) à l'arrière et sur les côtés, vingt-quatre (24) pouces (61 cm) à l'avant, et (18) pouces (45,7 cm) au-dessus **(voir Illustration 1)**.

Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation

Pour bien fonctionner, le chauffe-eau doit être continuellement alimenté d'air frais en quantité suffisante pour la combustion et la ventilation. L'environnement immédiat de votre réservoir doit toujours être dégagé et les prises d'air du chauffe-eau ne doivent en aucun temps être obstruées. Une mauvaise alimentation d'air au chauffe-eau aura pour effet de donner une flamme jaune claire, ce qui provoquera l'accumulation de suie dans la chambre de combustion, sur le brûleur ainsi que dans la cheminée. Il peut en résulter des dommages au chauffe-eau ainsi que des blessures graves, si des correctifs ne sont pas apportés.

L'emplacement du chauffe-eau déterminera les exigences requises en air de combustion et de ventilation. Les chauffe-eau sont installés, soit dans un espace ouvert (non–confiné), soit dans de petits espaces (confinés) comme des placards ou de toutes petites pièces.



Les vapeurs des liquides inflammables exploseront, s'enflammeront et entraîneront la mort ou des brûlures graves.

Ne pas utiliser, ni entreposer des produits inflammables, comme de l'essence, des solvants ou des adhésifs dans la même pièce que le chauffe-eau.

Garder les produits inflammables :
1. **très loin du chauffe-eau,**
2. **dans des récipients approuvés,**
3. **dans des récipients fermés hermétiquement,**
4. **hors de la portée des enfants.**

Le chauffe-eau est pourvu d'un brûleur principal et d'une veilleuse. La flamme de la veilleuse :
1. **est toujours présente et**
2. **enflammera les vapeurs inflammables.**

Les vapeurs :
1. **sont invisibles,**
2. **sont plus lourdes de l'air,**
3. **se propagent sur le plancher sur une grande distance**
4. **peuvent être transportées à partir d'autres pièces, jusqu'à la flamme de la veilleuse, par les courant d'air.**

Installation :
Ne pas installer le chauffe-eau dans un endroit où des produits inflammables seront entreposés ou utilisés sauf si le brûleur principal et la flamme de la veilleuse sont à au moins 18 po. au-dessus du plancher. Ceci réduira, sans l'éliminer, le risque d'inflammation des vapeurs par le brûleur principal ou la flamme de la veilleuse.

Lisez et suivez les instructions et mises en garde fournies avec le chauffe-eau. Si le manuel du propriétaire n'est pas fourni, communiquez avec le détaillant ou le fabricant.

Illustration 1

18" min.
6" min.
6" min.
6" min.
24" min.

Exigences pour l'installation dans un endroit non-confiné

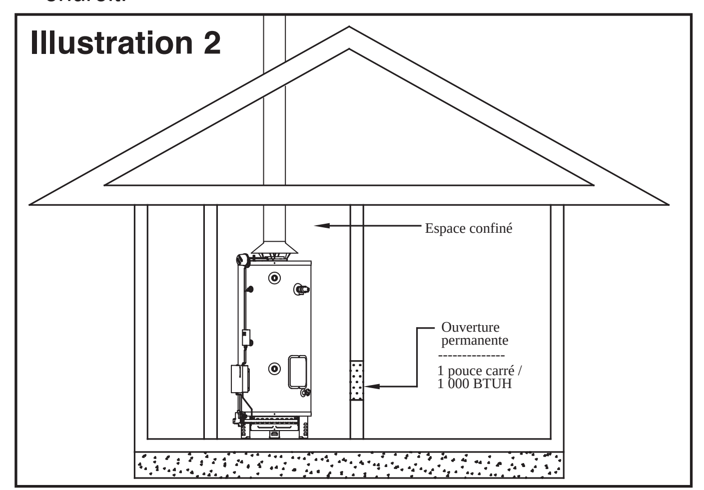
Un espace est considéré comme non-confiné lorsqu'il a un minimum de cinquante (50) pieds cubes par 1 000 BTU/h (4,8 m^3/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans cet espace. Les chauffe-eau installés dans des endroits non-confinés ne nécessitent pas normalement l'air extérieur pour bien fonctionner. Par contre, il peut devenir nécessaire d'avoir un ajout d'air frais dans des édifices hermétiques (possédant une isolation supérieure, des coupes vapeurs, des bourrelets isolants, etc.) et, tout particulièrement dans des constructions récentes. Pour toute information sur la façon de fournir un apport d'air frais supplémentaire, voyez les exigences énumérées ci-dessous concernant les espaces confinés.

Exigences pour l'installation dans un endroit confiné

Un espace est considéré comme confiné lorsqu'il a moins de cinquante (50) pieds cubes par 1 000 BTUH (4,8 m^3/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans cet espace. Les chauffe-eau installés dans des endroits confinés nécessitent normalement un apport d'air extérieur pour bien fonctionner. Celui-ci peut-être fourni de deux façons :

Au Canada (se référer au CAN/CSA B149.1)

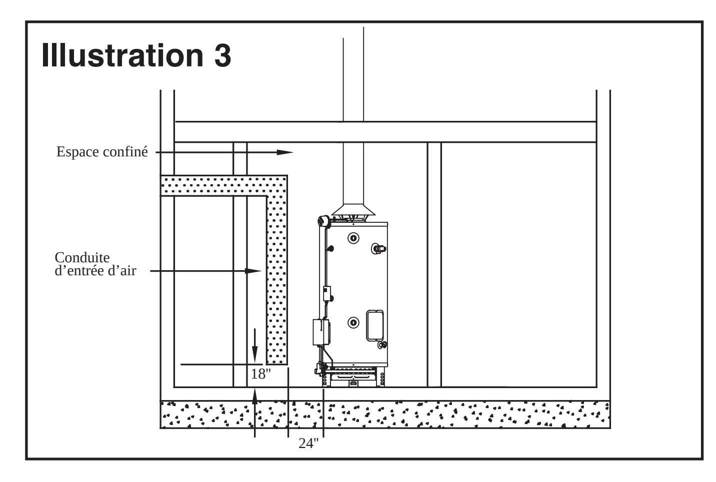
1) Air provenant de l'intérieur de l'édifice (**voir Illustration 2**) : L'espace confiné devrait être muni d'une ouverture permanente d'un (1) pouce carré par 1 000 BTUH (22,0 cm^2/kW) communiquant directement avec une ou des pièces possédant un volume d'air total suffisant, correspondant ainsi au critère d'une installation dans un endroit non-confiné pour l'ensemble des appareils installés à cet endroit.

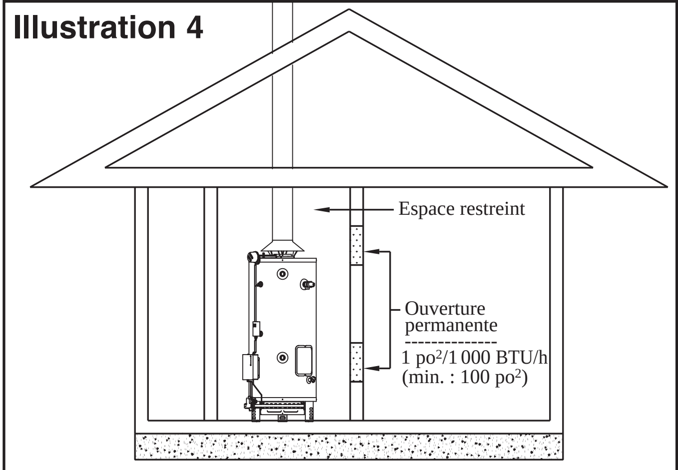


2) Air provenant de l'extérieur (**voir Illustration 3**) : L'espace confiné devra être muni d'une ouverture communiquant directement vers l'extérieur par le biais d'une gaine d'approvisionnement d'air. Cette dernière sera dimensionnée à l'aide du CAN/CSA B149.1 et elle se terminera à moins de un (1) pied (30,5 cm) au-dessus et à moins de deux (2) pieds (61 cm) horizontalement du brûleur dont la puissance d'entrée est la plus élevée.

Aux États-Unis (se référer au ANSI Z223.1/NFPA 54)

1) Air provenant de l'intérieur de l'édifice (**voir Illustration 4**) : l'espace confiné devrait être muni de deux ouvertures permanentes communiquant directement avec une ou des pièce(s) possédant un volume d'air total suffisant, correspondant ainsi au critère d'une installation dans un endroit non-confiné. Le total de la puissance de tous les appareils au gaz utilisés dans un espace confiné doit être pris en considération.



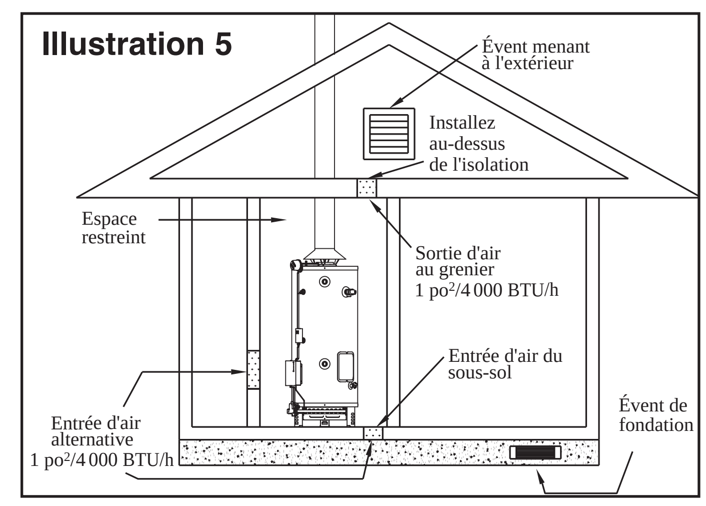


Chaque ouverture doit avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 1 000 BTUH (22,0 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans l'espace confiné, mais pas moins de cent (100) pouces carrés (645,16 cm²). Une première ouverture devrait se situer à environ six (6) pouces (15,2 cm) du haut. La se-conde ouverture devrait se situer à environ six (6) pouces (15,2 cm) du bas du mur de l'espace confiné.

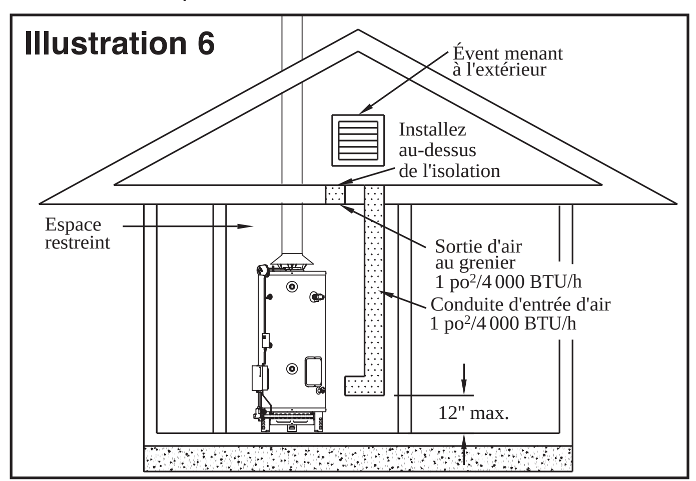
2) Air provenant de l'extérieur :

L'espace confiné devrait être muni de deux ouvertures permanentes, l'une à environ six (6) pouces (15,2 cm) du haut et l'autre à environ six (6) pouces (15,2 cm) du bas du mur de l'espace confiné. Les ouvertures devraient communiquer directement, ou par des conduites, avec l'extérieur ou des espaces (réduit ou grenier) qui communiquent sans contrainte avec l'extérieur.

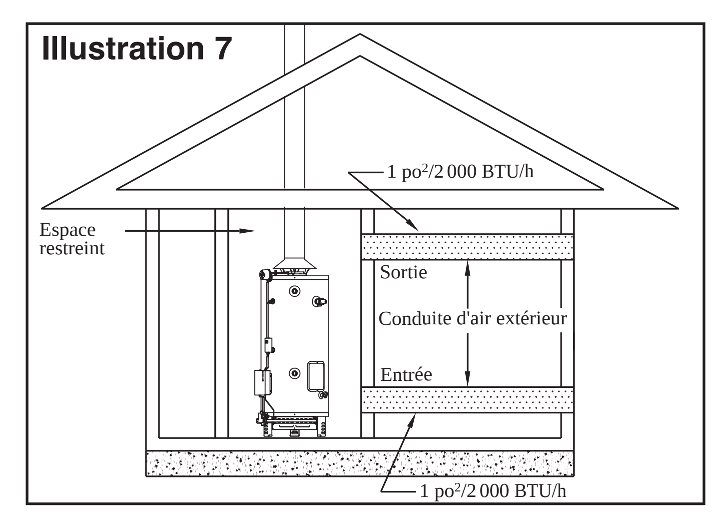
A) Lorsque les ouvertures communiquent directement à l'extérieur, chaque ouverture devrait avoir un espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 BTUH (5,5 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (**voir Illustration 5**).



B) Lorsque les ouvertures communiquent avec l'extérieur par des conduites verticales, chaque ouverture devrait avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 BTUH (5,5 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (**voir Illustration 6**).



C) Lorsque les ouvertures communiquent avec l'extérieur par des conduites horizontales, chaque ouverture devrait avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 2 000 BTUH (11,0 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (**voir Illustration 7**).



Lorsque des conduites sont utilisées, l'embout devrait être de la même aire de surface que l'ouverture où elles sont connectées. Le côté court de la conduite rectangulaire doit mesurer un minimum de trois (3) pouces (7,6 cm).

Claires-voies et grillages

En calculant l'aire nécessaire pour les prises d'air, vous devez prendre en considération l'effet d'obstruction occasionné par les claires-voies ou les grillages. Le maillage de ces grillages ne doit pas être plus petit que 1/4 pouce (6,4 mm). Si l'aire à travers une claire-voie ou grillage est déjà connue, veuillez la prendre en considération pour le calcul de l'ouverture afin de fournir l'aire requise. Si l'aire n'est pas connue, vous devrez considérer 20-25% d'espace libre pour des claires-voies et des grillages en bois, et 60-75% d'espace libre pour des claires-voies et des grillages en métal. Les claires-voies et les grillages doivent être installés en position ouverte ou connectés avec le chauffe-eau pour s'ouvrir automatiquement durant le fonctionnement du chauffe-eau.

Atmosphères corrosives

Si ce chauffe-eau doit être installé dans un salon de beauté, un salon de barbier, un laboratoire de photos, un nettoyeur à sec, un édifice avec piscine intérieure ou un endroit de stockage de produits chimiques, il devient impératif que l'air de combustion et l'air de ventilation soient aspirés de l'extérieur de ces emplacements. Ces endroits contiennent déjà des vaporisateurs en aérosol, des détergents, des javellisants, des nettoyeurs à base de solvants, des réfrigérants et autres composants volatiles qui, en plus d'être très inflammables, deviennent des composés corrosifs acidifiés lorsque chauffés. Une exposition à de telles conditions peut être périlleuse et entraîner une défaillance prématurée du chauffe-eau. **Si le chauffe-eau fait défaut suite à l'exposition à une atmosphère aussi corrosive, la garantie devient nulle.**

Ventilation

⚠ DANGER

Lorsque vous procédez à l'installation du système de ventilation, assurez-vous de suivre la procédure des règlements locaux ou, en l'absence de règlements locaux, suivez le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1 au Canada et/ou *The National Fuel Gas Code*, ANSI Z 223.1/NFPA 54 aux États-Unis. Ne jamais mettre le chauffe-eau en marche sans être certain qu'il est bien ventilé à l'extérieur et qu'il y a assez d'air fourni pour le bon fonctionnement de l'appareil. Une erreur dans l'installation du système de ventilation pourrait conduire à des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Assemblage du registre d'évacuation

L'assemblage du registre d'évacuation est expédié dans son propre emballage incorporé au système d'emballage principal du chauffe-eau. Avant d'installer, vérifiez si vous avez le bon registre d'évacuation, le modèle UG73-125N nécessite un capuchon de cinq (5) pouces (12,7 cm) alors que tous les autres modèles UG73 nécessitent un capuchon de six (6) pouces (15,2 cm). Le modèle UG65-250N nécessite un capuchon de sept (7) pouces (17,8 cm) et tous les autres modèles UG65 doivent être munis d'un capuchon de huit (8) pouces (20,3 cm).

⚠ AVERTISSEMENT

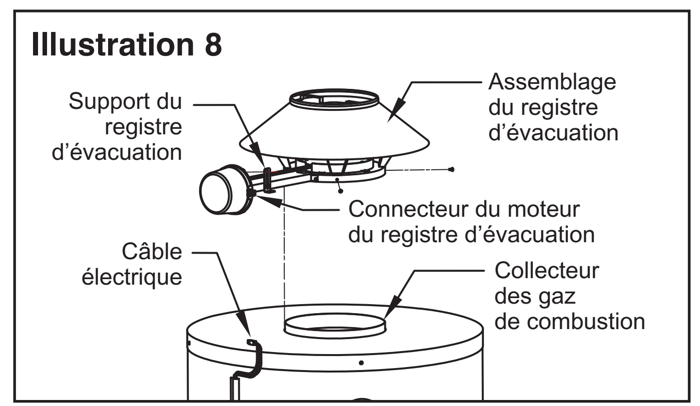
NE JAMAIS modifier aucune composante du capuchon de ventilation. **NE JAMAIS** alimenter électriquement le chauffe-eau sans avoir terminé l'installation du capuchon de ventilation. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

À l'installation du chauffe-eau, assurez vous que l'emplacement choisi permette de bien voir le capuchon de ventilation. Lorsqu'il est ouvert, le clapet du registre est à la verticale. Le registre doit être ouvert quand les brûleurs du chauffe-eau fonctionnent.

Pour une bonne installation de l'assemblage du registre d'évacuation, utilisez les vis fournies et suivez les directives suivantes **(voir illustration 8)**.

1) Dégagez le registre d'évacuation de son emballage.
2) Centrez le capuchon de ventilation avec la sortie du collecteur.
3) Orientez le registre d'évacuation de façon à pouvoir faire le raccordement électrique entre le câble du chauffe-eau et le connecteur du moteur du registre d'évacuation.
4) Fixez le registre d'évacuation au collecteur des gaz de combustion. (Excepté pour les modèles UG73-200N/UG73-200N-US)
5) Installez le support du registre d'évacuation.
6) Sécurisez l'assemblage au-dessus du chauffe-eau.
7) Raccordez le câble du chauffe-eau au connecteur sur le moteur du registre d'évacuation.

Illustration 8



Système de ventilation

Le système de ventilation doit être relié au capuchon de ventilation pour faire la connexion du chauffe-eau au conduit de gaz ou à la cheminée. Le tuyau de ventilation connecté au chauffe-eau doit avoir la même dimension que la sortie du capuchon de ventilation. Nous recommandons fortement que ce chauffe-eau soit installé sur un système de ventilation séparé de tout autre appareil. En certaines circonstances, une ventilation

adéquate peut nécessiter l'installation d'un tuyau de ventilation plus grand et/ou d'un système de ventilation combiné à d'autres appareils. Consultez les tables de ventilation dans le *Code d'installation du gaz naturel et du propane* au CanadaCAN/CSA-B149.1 et/ou *The National Fuel Gas Code*, ANSI Z 223.1/NFPA 54 aux États-Unis pour choisir la grandeur appropriée du tuyau d'évent.

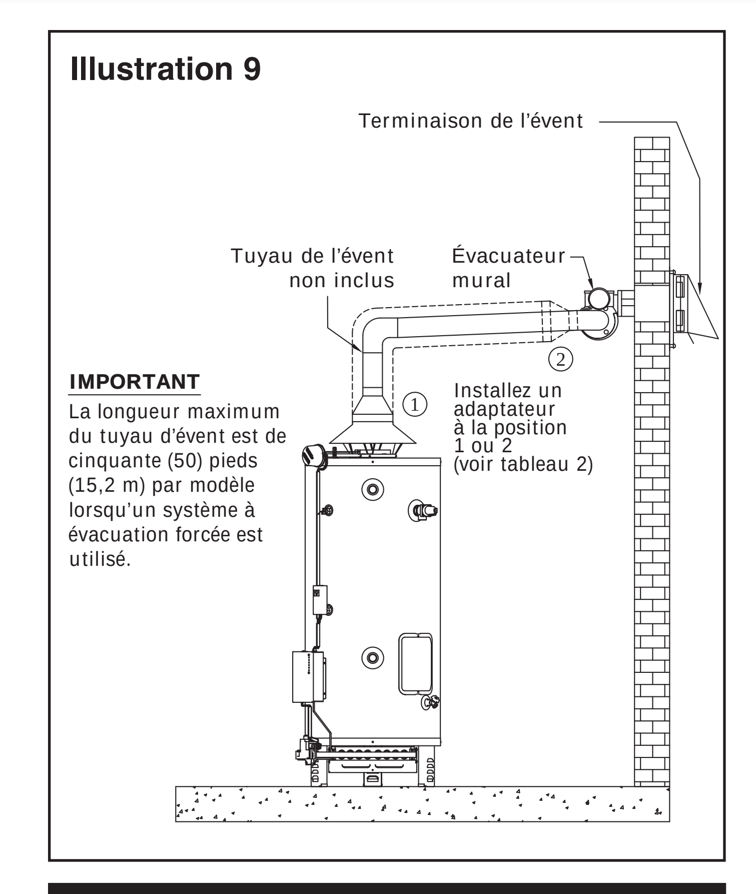
Lors de la connexion du tuyau d'évent au chauffe-eau, vous devez suivre les directives suivantes :

- Installez le tuyau d'évent de façon à minimiser le nombre de changements de direction, car ceci pourrait provoquer une résistance dans l'évacuation des gaz de combustion.
- La longueur horizontale de tuyau d'évacuation ne devrait pas excéder 75% de la hauteur verticale du tuyau et ne devrait, en aucun cas, excéder vingt (20) pieds (6,1 m).
- Vous devez respecter une pente ascendante d'au moins 1/4 de pouce/pied (21mm/m) linéaire **(voir Illustration 13)**.
- Toutes les pièces de tuyauterie doivent être rattachées entre elles par des vis à métal ou autres vis approuvées.
- L'installation d'un tuyau d'évacuation simple doit respecter un espace de six (6) pouces (15,2 cm) de tout matériau inflammable.
- Tout système d'évacuation construit avec un tuyau simple ne peut passer au travers d'un grenier, d'un mur intérieur, d'une pièce avec plafond très bas, d'une pièce confinée ou d'un plancher.
- Le tuyau d'évacuation doit être accessible pour inspection, nettoyage ou remplacement.

Évacuation forcée (optionnelle)

Ce chauffe-eau est conçu et approuvé pour une installation avec un évacuateur mural Tjernlund[MD] **(voir Illustration 9)**. Ce système de ventilation peut être incorporé à l'installation initiale ou à une date ultérieure, selon le besoin. L'ensemble comprend le ventilateur et la terminaison de l'évent **(voir Tableau 1 et Illustration 11)**. La tuyauterie de ventilation de type «B» n'est pas incluse. Avant de débuter l'installation de votre évacuateur mural, assurez-vous d'avoir le bon ensemble d'évacuateur pour le modèle de chauffe-eau installé **(voir le Tableau 2)**. Vous devez vous assurer que les dimensions minimales **(voir Illustration 10)** soient bien respectées. La longueur maximum du tuyau d'évent est de cinquante (50) pieds (15,2 m) pour chacun des modèles. Les directives d'installation complètes de l'évacuateur mural sont incluses dans le manuel l'accompagnant.

Illustration 9



⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'installation est complétée, faites une inspection visuelle afin de vous assurer que tous les joints du système de ventilation soient reliés correctement et conformément aux directives. Une mauvaise installation du système de ventilation peut provoquer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Tableau 2

Modèle	# de kit	Sortie de l'évent	Diamètre de l'évent	Adaptateur de l'évent	Localisation de l'adaptateur
UG73-125N	1	5˝	4˝	5˝-4˝	1
UG73-150N	2	6˝	6˝	Non requis	—
UG73-200N	2	6˝	6˝	Non requis	—
UG65-250N	2	7˝	6˝	7˝-6˝	1
UG65-300N	2	8˝	6˝	8˝-6˝	1
UG65-360NH	2	8˝	8˝	8˝-6˝	2
UG65-360N	2	8˝	8˝	8˝-6˝	2

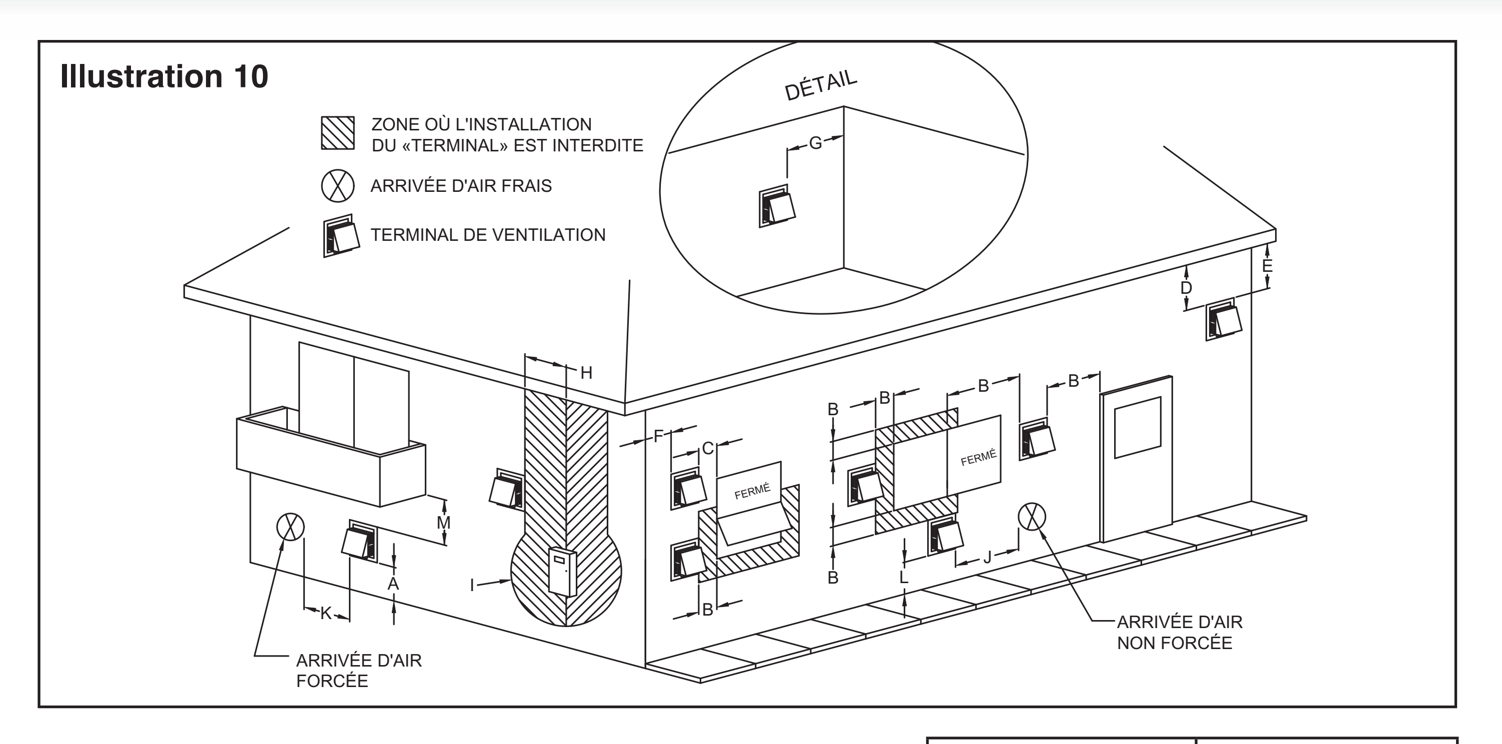
Note : Le tuyau de ventilation de type «B» n'est pas inclus.

Tableau 1 — Unité de ventilation incluant la terminaison de l'évent

Modèles	# Kit	Moteur		DIMENSIONS (pouces)										Dim. de base	Entrée/
		Watts	Amps	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	capuchon	Sortie
UG73-125N	1	95	1.26	7 7/8	7	11	4	7 1/2 (sq)	7 1/8	13 (sq)	8 5/8	7 3/8	11	8 (sq)	4
UG73-150N à UG65-360N	2	224	1.51	91/4	8 1/2	11 1/2	6	8 1/2 (dia)	7 7/8	12 (sq)	9 1/2	10 1/2	10	9 (dia)	6

	Évacuateur	Terminason
Kit #1	HS1: No de pièce de Giant 80000009-A.	VH1-4 : No de pièce de Giant 80000109-A
Kit #2	HS2: No de pièce de Giant 80000010-A	VH1-6 : No de pièce de Giant 80000110-A

Note : La longueur maximum est calculée en pieds linéaires de tuyau plus 11 pieds pour un coude de 90˚ , 6˝ dia., 7 pieds pour un coude 90˚, 4˝ dia., 5 pieds pour un coude de 45˚, 6˝ dia., 4 pieds pour un coude de 45˚, 4˝ dia., 4 pieds pour un adaptateur 8˝ à 6˝, 5 pieds pour un adaptateur 6˝ à 4˝ et 3 pieds pour un adaptateur 5˝ à 4˝.



Lorsqu'un système à évacuation forcée est utilisé, les espaces libres exigés pour la sortie d'évent sont :	**Installations (Canada)[1]**	**Installations (États-Unis)[2]**
A) Espace libre au-dessus du sol, d'un portail, d'une véranda, d'une terrasse ou d'un balcon.	12 pouces (30 cm)	12 pouces (30 cm)
B) Espace libre aux fenêtres ou portes qui peuvent être ouvertes.	3 pieds (91 cm)	4 pieds (1.2 m) en dessous ou du côté de l'ouverture 1 pied (30 cm) au-dessus
C) Espace libre aux fenêtres qui ne s'ouvent pas.	*	*
D) Espace horizontal entre la ligne verticale du centre de l'évacuation des compteurs et régulateurs.	*	*
E) Espace libre sous la corniche non ventilée.	*	*
F) Espace libre du coin extérieur.	*	*
G) Espace libre du coin intérieur.	*	*
H) Espace entre la ligne du centre de l'évacuation des compteurs et régulateurs.	3 pieds (91 cm) si moins de 15 pieds (4,6 m) au-dessus du compteur/ régulateur de pression	*
I) Espace libre au point de ventilation du régulateur de pression.	3 pieds (91 cm)	*
J) Espace minimum vers tout point d'entrée d'air d'appoint ou de tout autre appareil.	3 pieds (91 cm)	4 pieds (1,2 m) en desous ou d'un côté de l'ouverture; 1 pied (30 cm) au-dessus
K) Espace libre vers toute entrée d'air d'appoint motorisée.	6 pieds (1,83 m)	3 pieds (91 cm) au-dessus si plus de 10 pieds (3 m) à l'horizontale
L) Espace libre vertical minimum pour un trottoir pavé, une entrée pour véhicule ou tout terrain du domaine public.	7 pieds (2,13 m)†	7 pieds (2,13 m)†
M) Espace libre entre le sol et un portail, une véranda, une terrasse ou un balcon.	12 pouces (30 cm)‡	*

1 Selon la version la plus récente de CAN/CSA B149.1 Natural Gas and Propane Installation Code.
2 Selon la version la plus récente de ANSI Z223.1/NFPA 54 National Fuel Gas Code.
† L'évent ne devrait jamais donner directement sur un terrain mitoyen servant à deux maisons familiales.
‡ Une dérogation est permise si un minimum de deux côtés sont ouverts à la libre circulation de l'air.
*Les distances doivent être en accord avec les règlementations locales ainsi que les recommandations du fournisseurs de gaz.

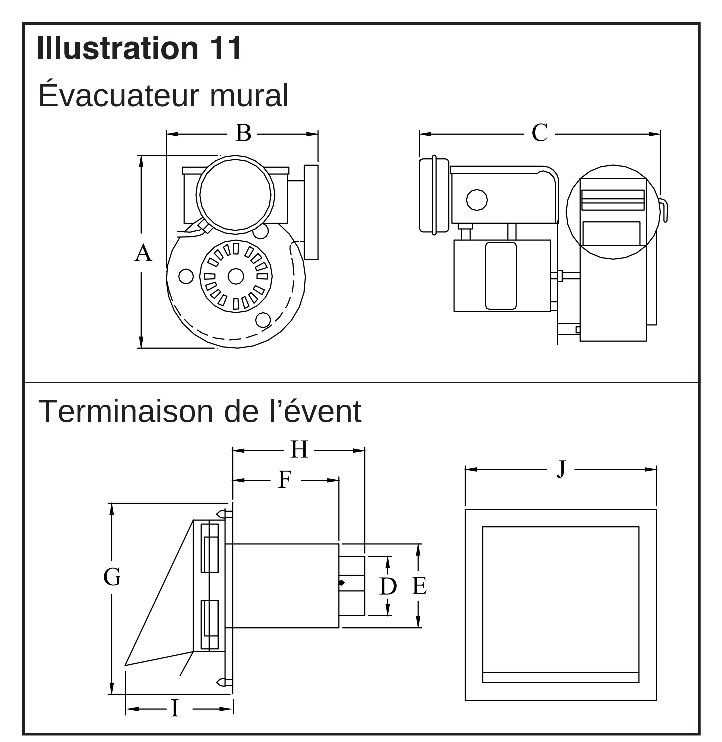


Illustration 11

Système de plomberie

Référez-vous à l'**Illustration 13** pour une installation typique. En respectant cette disposition, vous assurerez un fonctionnement efficace tout au long de la durée de vie du chauffe-eau. Avant de faire les raccordements de la plomberie, localisez l'entrée d'eau **FROIDE** et la sortie d'eau **CHAUDE**. Ces raccords galvanisés ont un diamètre de 1 1/2 de pouce N.P.T. filetés mâle. Installez un robinet d'arrêt sur la conduite d'eau froide. Il est recommandé d'installer des raccords sur la conduite d'eau froide et d'eau chaude pour faciliter le changement du chauffe-eau, si nécessaire.

Lorsque vous effectuez les raccordements d'eau froide et d'eau chaude au chauffe-eau, utilisez un ruban de Teflon[MD] pour une étanchéité de joint de bonne qualité et assurez-vous que tous les raccords soient bien serrés. Il est interdit d'utiliser une flamme nue pour souder les raccords au chauffe-eau. La chaleur endommagera ou même détruira le plastique recouvrant l'intérieur des raccords. **Ceci entraînera une détérioration prématurée des raccords et ne sera pas couvert par la garantie.**

Soupape de sûreté de température et pression

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS boucher la soupape de sûreté de température et pression ainsi que son tuyau d'évacuation. **NE PAS** enlever la soupape de sûreté. Assurez-vous que la soupape de sûreté est de la bonne dimension pour le chauffe-eau. Si la soupape de sûreté coule sans arrêt, appelez un technicien qualifié pour corriger le problème. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Afin d'offrir une protection sans faille contre une pression et/ou une température excessive, le manufacturier a installé une soupape de sûreté de température et pression qui respecte les exigences de la norme ***«Relief Valves and Automatic Gas Shut-Off Devices for Hot Water Supply Systems»***, CSA 4.4, au Canada, et/ou ANSI Z21.22, aux États-Unis. Le réglage de pression maximum de cette soupape de sûreté ne dépasse pas la pression hydrostatique d'opération du chauffe-eau (150 psi = 1 035 kPa) et doit pouvoir résister une puissance en BTU/h égale ou supérieure à la puissance indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau. Cette soupape de sûreté ne devrait jamais être enlevée ou obstruée.

Si vous devez changer cette soupape de sûreté, veuillez utiliser uniquement une soupape de sûreté de température et pression conçue à cette fin. Ne jamais installer une soupape de sûreté usagée qui pourrait être endommagée ou inadéquate pour votre nouveau chauffe-eau. Cette nouvelle soupape devra respecter les règlements locaux ou, au moins, les exigences citées plus haut. Ne jamais installer une autre soupape entre la soupape de sûreté et le chauffe-eau.

Un tuyau d'évacuation doit être installé à la sortie de la soupape de sûreté. Le tuyau d'évacuation :

- Ne doit pas être inférieur au diamètre de la sortie de la soupape de sûreté.
- Ne doit pas être à moins de six (6) pouces (15,2 cm) et plus de douze (12) pouces (30,5 cm) au-dessus du drain de plancher.
- Ne doit être obstrué d'aucune façon. Ne pas fileter, capsuler ou obstruer la sortie de cette embouchure d'aucune manière.
- Doit être fabriqué avec un matériau capable de supporter une température de 210˚F (99˚C) sans se déformer.
- Doit être installé pour permettre un drainage complet de la soupape de sûreté, ainsi que du tuyau d'évacuation.
- Doit être à proximité d'un drain de plancher.

Augmentation de la pression dans le système d'eau

Lorsque le chauffe-eau fonctionne, l'eau chauffée prend de l'expansion et crée ainsi une montée de pression. Cette particularité est normale et représente l'une des raisons pour laquelle l'installation d'une soupape de sûreté est nécessaire. Lorsqu'un système d'eau froide domiciliaire comporte, soit un clapet de retenue, un compteur d'eau ou une soupape de réduction de pression, le réseau doit être muni d'un réservoir d'expansion afin d'éviter le «coup de bélier», sinon la garantie est nulle (**voir Illustration 13**). Une accumulation de pression est indiquée par de fréquents déversements d'eau s'échappant de la soupape de sûreté. Toutefois, si la soupape de sûreté laisse échapper l'eau de façon continue, il se peut que le fonctionnement de celle-ci soit défectueux. Vous devrez alors faire appel à un technicien certifié afin qu'il vérifie le système et qu'il apporte les correctifs nécessaires.

Remplissage du chauffe-eau

> ⚠ **AVERTISSEMENT**
>
> **NE JAMAIS** activer le chauffe-eau sans qu'il ne soit rempli complètement. **Ne pas suivre cette directive peut entraîner un bris prématuré du chauffe-eau et n'est pas couvert par la garantie.**

Assurez-vous que tous les tuyaux aient bien été raccordés. Pour remplir le chauffe-eau :

1) Assurez-vous que le robinet de vidange soit fermé en tournant la poignée dans le sens horaire ⤼.
2) Ouvrez le robinet d'arrêt d'eau froide manuel. Ce robinet doit rester ouvert aussi longtemps que le chauffe-eau est utilisé. **NE JAMAIS** faire fonctionner le chauffe-eau si le robinet d'arrêt d'eau froide manuel est fermé.
3) Afin de vous assurer que le chauffe-eau soit bien rempli, ouvrez les robinets d'eau chaude afin d'évacuer tout l'air contenu dans la tuyauterie du système de plomberie. Laissez ces robinets ouverts jusqu'à ce que l'eau coule normalement.
4) Vérifiez toutes les connexions de plomberie pour vous assurer de leur étanchéité.

Connexions du gaz

> ⚠ **AVERTISSEMENT**
>
> **NE JAMAIS** faire fonctionner ce chauffe-eau avec tout autre sorte de gaz que celui indiqué sur la plaque signalétique de celui-ci. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le tuyau du gaz doit être installé comme il est indiqué dans l'**Illustration 13**. Afin d'avoir la bonne dimension du tuyau pour ce chauffe-eau, veuillez consulter le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou *The National Fuel Gas Code*, ANSI Z223.1/NFPA 54, aux États-Unis. Seulement une tuyauterie neuve, coupée, filetée correctement et enduite d'un composé d'étanchéité approprié pour le gaz naturel et propane peut être utilisée pour le raccordement. Il est obligatoire qu'un robinet d'arrêt manuel à couper le gaz soit installé sur le conduit d'alimentation du gaz. Ce robinet d'arrêt de gaz manuel doit être près du chauffe-eau. Un piège à débris (collecteur de sédiments) doit être installé sur le réseau de gaz avant le contrôle au gaz pour éviter que de la saleté ne s'introduise dans celui-ci. Un raccord doit être installé entre le contrôle au gaz et le robinet d'arrêt de gaz manuel pour un entretien facile du chauffe-eau.

> ⚠ **AVERTISSEMENT**
>
> **NE JAMAIS** utiliser une flamme nue pour rechercher les fuites de gaz. Un incendie ou une explosion pourrait être provoqué et causer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le chauffe-eau et le conduit de gaz doivent être vérifiés avant de mettre l'appareil en fonction. Pour en vérifier l'étanchéité :

1) Ouvrez le robinet d'arrêt de gaz manuel.
2) Utilisez une eau savonneuse pour vérifier l'étanchéité des connexions ainsi que des raccords. La formation de bulles indique une fuite.
3) Corrigez les fuites.

La pression de gaz à l'entrée ne peut excéder quatorze (14) pouces de colonne d'eau (3,5 kPa) pour le gaz naturel et le gaz propane. Des pressions excédant 1/2 psi (3,5 kPa) peuvent endommager le contrôle au gaz et produire une explosion occasionnée par l'écoulement du gaz. La pression minimum à l'entrée est indiquée sur la plaque signalétique.

Si la tuyauterie doit être soumise à un test de pression excédant 1/2 psi (3,5 kPa), le chauffe-eau et le robinet d'arrêt de gaz manuel doivent être débranchés du réseau. L'extrémité doit être colmatée à l'aide d'un bouchon (femelle). Par contre, si le test de pression n'excède pas 1/2 psi (3,5 kPa), le robinet d'arrêt de gaz manuel devra être fermé.

> ⚠ **AVERTISSEMENT**
>
> Un chauffe-eau installé à plus de 7 700 pieds (2 347 m) d'altitude **DOIT ÊTRE** muni d'orifices dits «haute altitude». Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Directives d'installation de chauffe-eau conçus pour le chauffage combiné d'eau potable et le chauffage du bâtiment (voir Illustration 12).

Un chauffe-eau ne peut être utilisé uniquement pour le chauffage du bâtiment. Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé tant pour le chauffage d'eau potable que pour le chauffage du bâtiment, les précautions énumérées dans ce manuel ainsi que dans celui de l'unité de chauffage, doivent être respectées et, **tout particulièrement**, les suivantes :

1) L'ensemble de la tuyauterie appartenant à tout le système de distribution d'eau chaude doit être composé de matériaux non ferreux et non toxiques. Ceci s'applique aussi à tout scellant utilisé.
2) Il ne peut être relié à aucun système de chauffage existant, car celui-ci aura pu être contaminé de matières toxiques au cours de son utilisation. Ceci inclut la tuyauterie, car il est probable que des tuyaux déjà existants ont, par le passé, été traités avec des produits chimiques pour le nettoyage et aussi pour sceller le système.
3) Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé à la place d'un système de chaudière, assurez-vous que toutes les normes de sécurité soient respectées, particulièrement en ce qui a trait à la soupape de sûreté et au réservoir d'expansion.
4) N'utilisez pas de produits chimiques pour nettoyer les systèmes de chauffage d'eau potable.

Illustration 12

Cheminée

Sortie d'eau
du circuit
de chauffage

Clapet
de retenue

Eau
chaude
vers la
maison

Pompe
circulatrice

Arrivée
d'eau froide

Entrée d'eau
du circuit
de chauffage

Échangeur d'air

Illustration 13

Pente Minimum
1/4 pouce/pied (21mm/m)

1) Tuyau de ventilation
2) Capuchon de ventilation
3) Sortie d'eau chaude
4) Robinet d'arrêt d'eau froide manuel
5) Soupape de sûreté de température et pression
6) Réservoir d'expansion
7) Tuyau d'évacuation
8) Entrée d'eau froide
9) Porte d'accès
10) Robinet de vidange
11) Bassin de rétention
12) Drain de plancher
13) Raccord
14) Tirroir des brûleurs
15) Contrôle au gaz principal
16) Raccord
17) Bouchon
18) Piège à débris (collecteur de sédiments)
19) Robinet d'arrêt de gaz manuel
20) Boîte électrique
21) Thermostat
22) Raccord
23) Limiteur haute température
24) Moteur du registre d'évacuation
25) Support du registre d'évacuation

5) Lorsque la température de l'eau nécessaire au chauffage de bâtiment doit s'élever à plus de 140˚F (60˚C), il est nécessaire d'insérer dans le réseau d'eau chaude potable une soupape thermostatique. Cette installation réduira le risque de brûlures sévères.

6) Si la conduite d'eau froide comporte, soit un clapet de retenue, un compteur d'eau ou une soupape de réduction de pression, un réservoir d'expansion doit être installé au système. Puisque le volume d'eau augmente au cours du cycle de chauffage, on évitera ainsi de faire suinter la soupape de sûreté et d'accélérer la détérioration du chauffe-eau.

7) Avant de vous procurer un chauffe-eau destiné au chauffage du bâtiment, assurez-vous qu'un technicien qualifié évalue vos besoins énergétiques en eau chaude domestique et en chauffage du bâtiment. Ainsi, vous serez en mesure de savoir si le chauffe-eau peut subvenir adéquatement à vos besoins. Les codes locaux doivent être respectés en tous points.

Note : Il est recommandé de se procurer un chauffe-eau d'une capacité supérieure afin de s'assurer que toutes les demandes énergétiques actuelles et futures soient comblées.

Filage

⚠ AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau utilise une source électrique externe pour fonctionner. La mise à la terre doit respecter tous les règlements locaux ou en l'absence de tels règlements, la dernière édition du code canadien de l'électricité CSA C22.1, au Canada, et/ou la dernière édition du *National Electrical Code*, ANSI/NFPA 70, aux États-Unis. Ne pas faire correctement la mise à la terre de ce chauffe-eau peut occasionner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Avant de mettre votre chauffe-eau en marche, vérifiez que l'installation électrique soit correctement effectuée **(voir Illustration 14 et 15)**. Assurez-vous qu'aucun fil ne soit mis à la terre, séparé, fendu ou brisé. Faites en sorte que les connexions soient bien branchées, étant donné qu'elles peuvent s'être desserrées durant le transport. Dans le cas où l'on doit changer des fils, remplacez uniquement par des fils de type et calibre 18AWG ou supérieur qui sont approuvés pour résister à des températures minimum de 221˚F (105˚C).

Si, lors de l'installation, vous optez pour un système à évacuation forcée, il vous faudra suivre les directives suivantes **(voir les Illustrations 14 et 15)**.

1) Sur le bornier, à l'intérieur du panneau électrique du chauffe-eau, enlevez la barrette de jonction entre les bornes 3 et 4.
2) Installez les fils électriques entre la carte de contrôle de l'évacuateur mural jusqu'aux terminaux du bornier dans le panneau électrique du chauffe-eau.

Tout le filage 24 Volts de l'évacuateur mural au bornier du chauffe-eau doit être de calibre et type 18 AWG. Tout le filage 115 Volts doit être de calibre et type 14 AWG. Le filage doit respecter tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, la dernière édition du code canadien de l'électricité CSA C22.1, au Canada, et/ou la dernière édition du *National Electrical Code*, ANSI/NFPA 70, aux États-Unis.

Si vous avez acheté l'unité de ventilation par l'intermédiaire d'un grossiste, vous devrez faire quelques ajustements sur la carte de contrôle de l'évacuateur mural avant de mettre le chauffe-eau en marche. Vous devrez régler le voltage à 24V. Pour ce faire, vous devez transférer la barrette de jonction rouge à la position de 24V. Pour plus d'informations sur le réglage du ventilateur, consultez le manuel fourni avec l'unité de ventilation TjernlundMD.

Si l'unité de ventilation provient directement des Usines Giant, les ajustements nécessaires ont été faits pour convenir aux spécifications du chauffe-eau. Une étiquette collée sur la boîte indiquera qu'il a été ajusté en usine aux spécifications des chauffe-eau au gaz commerciaux d'Usines Giant.

Spécifications Giant pour l'évacuateur mural

Voltage :	24 Volts
Pré-purge :	0 sec.
Post-purge :	2 min.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'appareil nécessitait une réparation, assurez-vous de bien identifier les fils électriques avant de les débrancher afin de les rebrancher à leurs positions initiales. Une erreur peut occasionner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Illustration 14

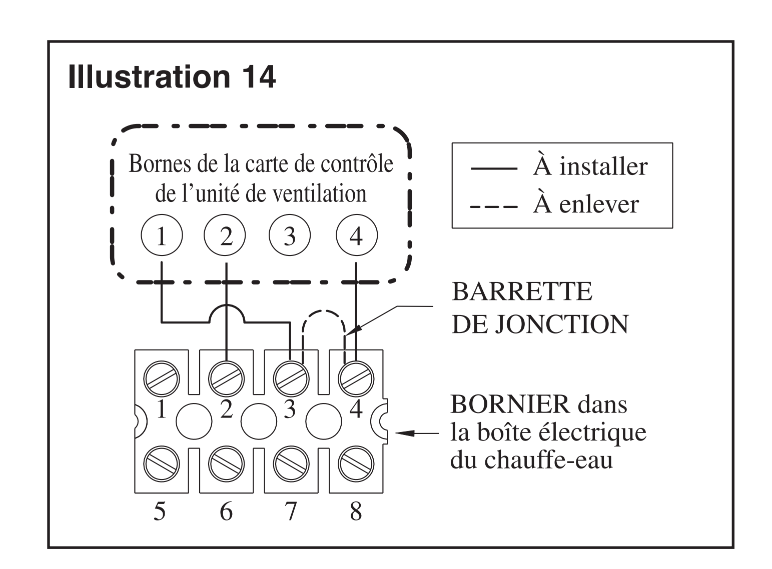


Illustration 15

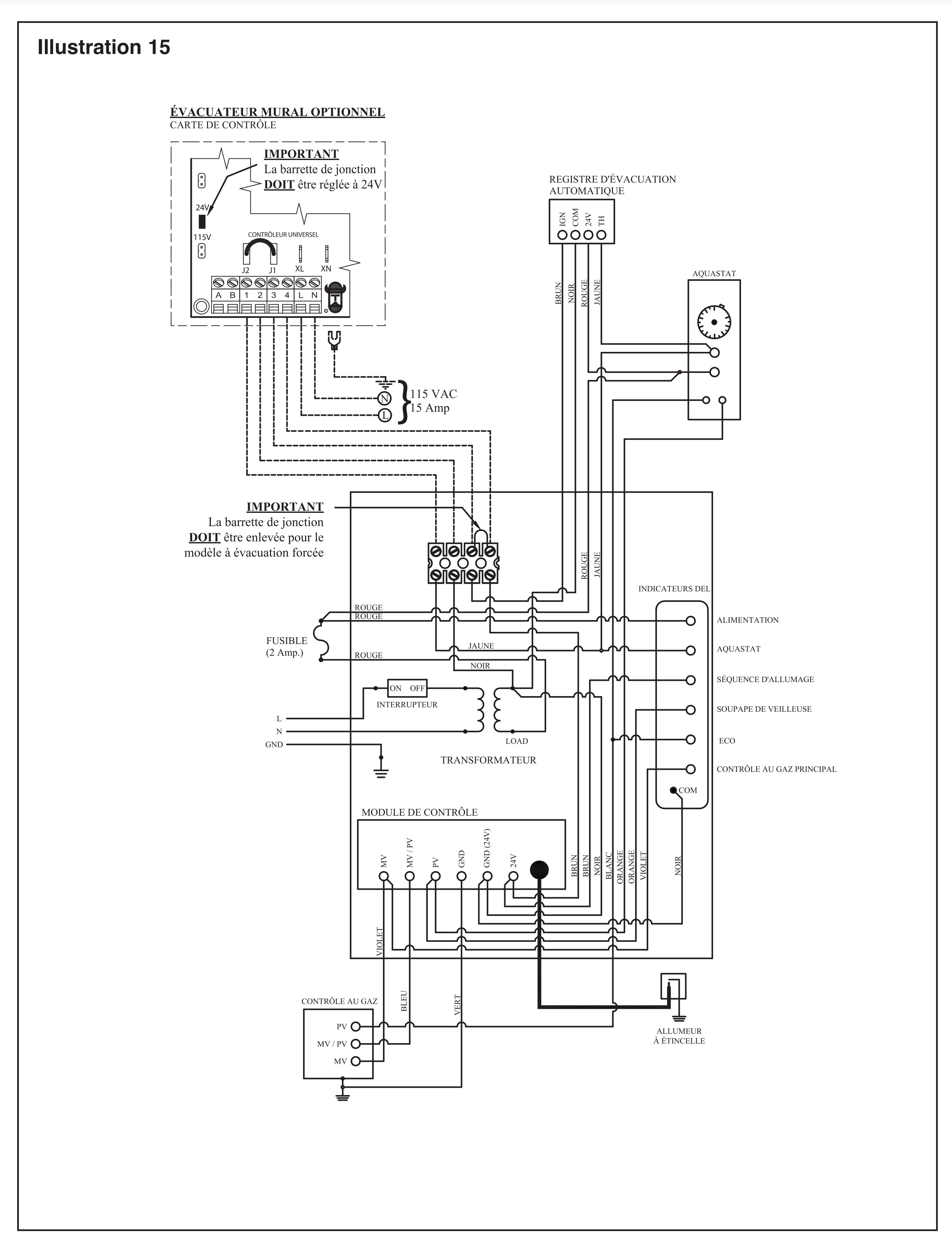
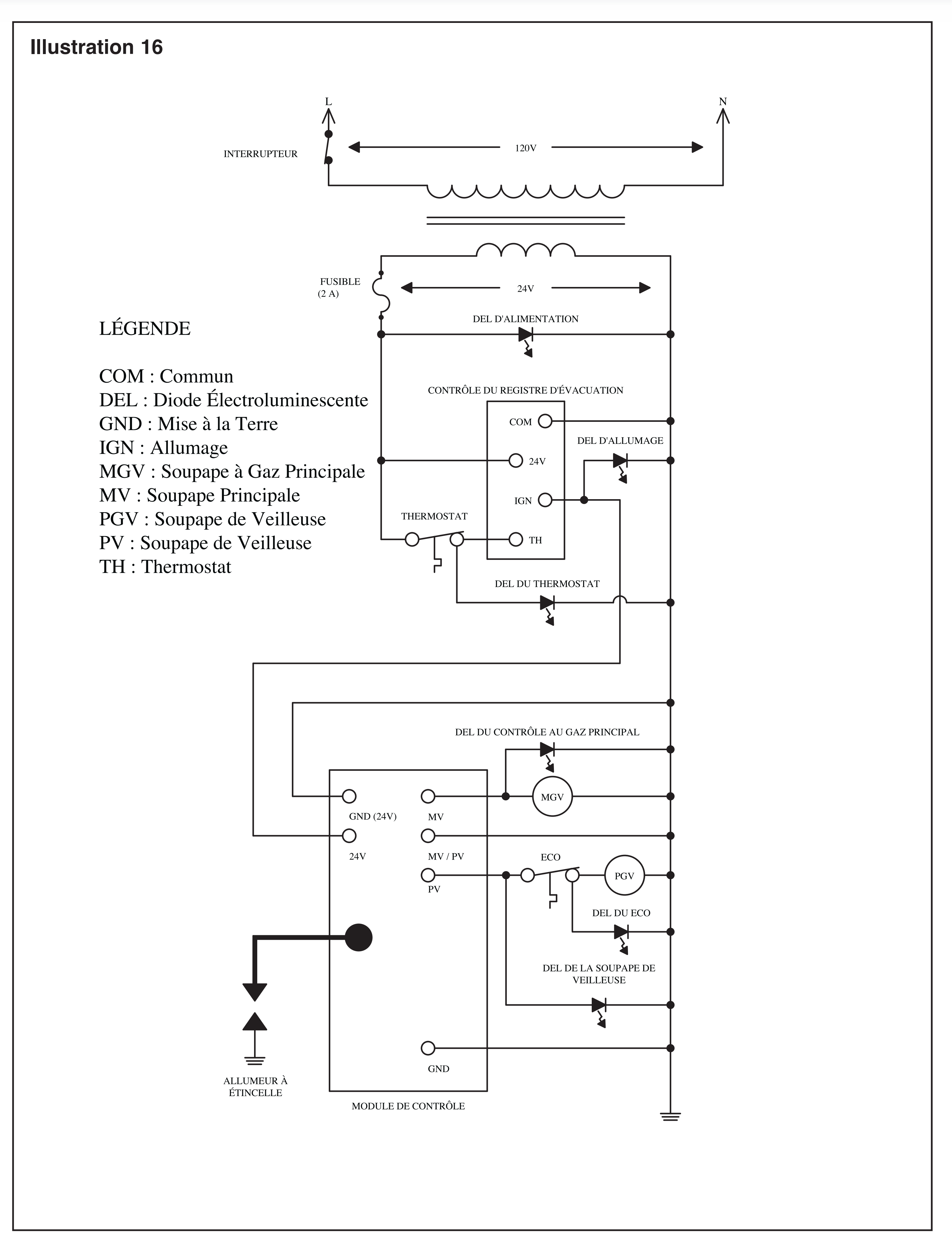


Illustration 16



Liste des vérifications pour l'installation

Emplacement

- L'emplacement du chauffe-eau est-il conforme aux exigences concernant la ventilation et situé près de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude? ☐
- Le chauffe-eau est-il à l'abri du gel? ☐
- Un bassin de rétention a-t-il été installé sous le chauffe-eau et relié à un drain de plancher? ☐
- Le contrôle au gaz est-il accessible pour bien effectuer le service? ☐
- Le minimum d'espace libre entre les matières combustibles et le chauffe-eau a-t-il été respecté? ☐

Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation

- L'environnement du chauffe-eau est-il dégagé et bien ventilé? ☐
- L'air frais ambiant est-il libre d'éléments corrosifs et de vapeurs inflammables? ☐
- Le chauffe-eau est-il adéquatement ventilé pour permettre une bonne combustion? ☐
- Les ouvertures pour fournir l'air frais sont-elles de la bonne grandeur et prennent-elles en considération les effets de blocage des claires-voies et des grillages? ☐

Ventilation

- Le registre d'évacuation fourni par le fabricant est-il installé correctement? ☐
- Les tuyaux et leurs raccords utilisés sont-ils faits exclusivement de matériaux approuvés? ☐
- La tuyauterie horizontale de ventillation a-t-elle été installée avec une pente assendante minimale de1/4 pouce/pied (21mm/m)? ☐
- La tuyauterie a-t-elle été bien assemblée en faisant l'usage de vis appropriées? ☐

Alimentation d'eau

- La soupape de sûreté de température et pression a-t-elle été installée? ☐
- Le tuyau d'évacuation de la soupape de sûreté est-il installé au-dessus du drain de plancher? ☐
- Tous les raccords de la tuyauterie sont-ils étanches? ☐
- Le chauffe-eau est-il bien rempli? ☐

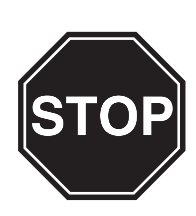
Alimentation du gaz

- Le robinet d'arrêt de gaz manuel a-t-il été installé sur la conduite de gaz et y a-t-il un raccord ainsi qu'un piège à débris, sur ce réseau d'alimentation ? ☐
- Le diamètre de la tuyauterie est-il assez grand et fabriqué de matériaux recommandés ? ☐
- Les raccords ont-ils été enduits d'un composé d'étanchéité adéquat lors de l'installation? ☐
- L'étanchéité de la conduite de gaz a-t-elle été vérifiée à l'aide d'une eau savonneuse? ☐

Filage

- L'installation électrique est-elle branchée adéquatement? ☐
- Les branchements électriques ont-ils été vérifiés et sont-ils bien fixés? ☐
- Le chauffe-eau a-t-il été mis à la terre? ☐

Allumage du chauffe-eau



Avant d'allumer ou de rallumer votre chauffe-eau, assurez-vous que vous avez lu et compris toutes les directives et les avertissements dans ce manuel ainsi que sur le réservoir. Si vous avez des questions après la lecture des directives d'allumage, appelez immédiatement un technicien de service qualifié, le service d'entretien ou votre fournisseur de gaz.

⚠ AVERTISSEMENT

N'ALLUMEZ PAS ce chauffe-eau si :
- Il n'est pas complètement rempli d'eau.
- Le type de gaz fourni n'est pas le même que celui indiqué sur la plaque signalétique du réservoir.
- Le registre d'évacuation n'a pas été installé.
- De l'essence ou tout autre liquide dégageant des vapeurs inflammables sont entreposés près du chauffe-eau.

Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LISEZ AVANT D'ALLUMER

AVERTISSEMENT : Quiconque ne respecte pas à la lettre les directives dans la présente notice risque de déclencher un incendie ou une explosion entraînant des dommages, des blessures graves ou même la mort.

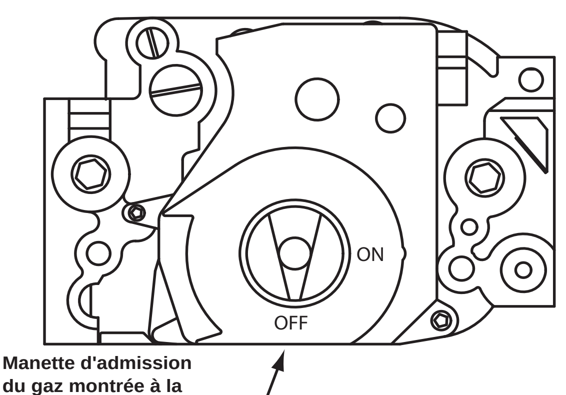
A. Cet appareil est muni d'un dispositif d'allumage qui allume automatiquement la veilleuse.
NE TENTEZ PAS d'allumer la veilleuse manuellement.

B. AVANT DE FAIRE FONCTIONNER, sentez tout autour de l'appareil pour déceler une odeur de gaz. Sentez près du plancher, car certains gaz sont plus lourds que l'air et peuvent s'accumuler au niveau du sol.
QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :
- NE TENTEZ d'allumer aucun d'appareil.
- NE TOUCHEZ à aucun interrupteur, N'UTILISEZ aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.
- De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz. Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies

C. NE PAS UTILISER cet appareil s'il a été submergé, même partiellement. Faites inspecter l'appareil par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle et tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau.

DIRECTIVES D'ALLUMAGE

1. **ARRÊTEZ! Lisez les directives de sécurité sur la portion supérieure de cette étiquette.**
2. **Réglez le thermostat à la température la plus basse.**
3. **Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.**
4. **Tournez la manette d'admission du gaz dans le sens horaire ↷ à la position "OFF".**



Manette d'admission du gaz montrée à la position "OFF"

5. **Cet appareil est muni d'un dispositif d'allumage qui allume automatiquement la veilleuse. NE TENTEZ PAS d'allumer la veilleuse manuellement.**
6. **Attendez cinq (5) minutes pour laisser échapper tout le gaz. Sentez tout autour de l'appareil, y compris près du plancher, pour déceler une odeur de gaz. Si vous sentez une odeur de gaz, ARRÊTEZ! Passez à l'étape B des directives de sécurité sur la portion supérieure de cette étiquette. S'il n'y a pas d'odeur de gaz, passez à l'étape suivante.**
7. **Mettez l'appareil sous tension.**
8. **Tournez la manette d'admission du gaz dans le sens anti-horaire ↶ à la position "ON".**
9. **Ajustez le thermostat au règlage désiré.**
10. **Si l'appareil ne se met pas en marche, suivez les directives intitulées *Comment couper l'admission de gaz à l'appareil* et appelez un technicien qualifié ou le fournisseur de gaz.**

COMMENT COUPER L'ADMISSION DE GAZ À L'APPAREIL

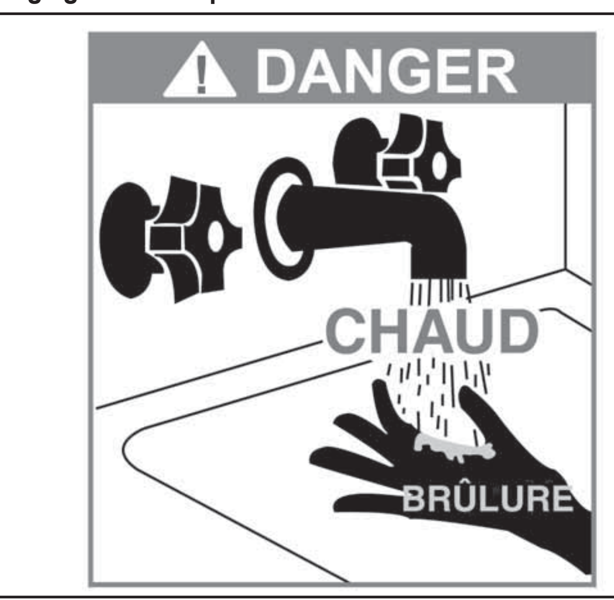
1. **Réglez le thermostat à la température la plus basse.**
2. **Tournez la manette d'admission du gaz dans le sens horaire ↷ à la position "OFF".**
3. **Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.**

55000032

Fonctionnement du capuchon de ventilation

Il est très important de vérifier si le système de ventilation fonctionne bien après avoir allumé le brûleur. Attendre dix (10) minutes après avoir allumé le brûleur, puis introduisez une allumette ou une chandelle dans l'ouverture du capuchon de ventilation. Si la flamme est aspirée dans cette ouverture, cela indique que la ventilation est adéquate. Si, par contre, la flamme vacille et s'éteint, les gaz de combustion s'échapperont par l'ouverture du capuchon de ventilation. Dans ce cas, fermez le chauffe-eau et trouvez le problème. **Ne pas activer le chauffe-eau tant que vous n'aurez pas corrigé le problème.**

Réglage de la température de l'eau

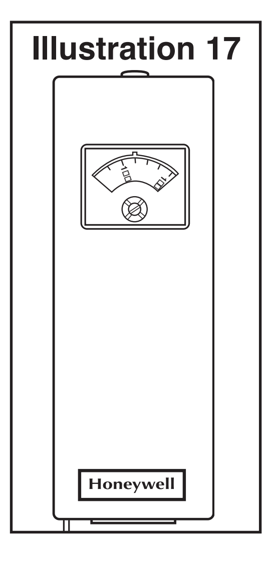


⚠ AVERTISSEMENT

Une température trop élevée augmente sévèrement le danger de brûlures. À 155°F (68°C), l'eau chaude peut provoquer des brûlures au troisième degré en une (1) seconde, à 150°F (65°C) elle agira en cinq (5) secondes et à 130°F (54°C), en trente (30) secondes. Afin de réduire ce risque, il est requis de munir les points d'utilisation d'eau chaude de soupapes thermostatiques dans une résidence où il y a des enfants, des personnes handicapées ou âgées.

Le contrôle de la température de l'eau dans les modèles de chauffe-eau UG73 et UG65 se fait au moyen d'un thermostat à double sonde de température. L'une se situe dans le haut et l'autre vers le centre du réservoir. Le thermostat est ajusté en usine à son point le plus bas. Pour obtenir la consigne désirée, insérez un tournevis plat dans l'ouverture en façade du thermostat et tournez le cadran à la température désirée **(voir Illustration 17).** Afin de maximiser l'énergie utilisée et réduire le risque de brûlures, il est recommandé de régler le thermostat à la température minimum satisfaisant vos besoins en eau chaude. La calibration est ajustable de 100˚F à 180˚F (38˚C à 82˚C).

Illustration 17



Lorsqu'il y a une demande répétée de petites quantités d'eau chaude, le brûleur s'allumera à chaque demande produisant ainsi une eau encore plus chaude à la sortie. C'est le phénomène de «stratification». Rappelez-vous de toujours vérifier l'eau chaude à la sortie du robinet avant de vous en servir. Ceci évitera le risque de brûlures.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a une surchauffe ou que l'alimentation du gaz ne se coupe pas, fermez le robinet d'arrêt de gaz manuel. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Manque de combustible

Si votre réservoir manque de combustible, procédez de la façon suivante :

1 Fermez le robinet d'arrêt de gaz manuel.
2) Tournez la manette d'admission de gaz dans le sens horaire ↷ à la position «***OFF»***
3) Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.
4) Lorsque l'alimentation de gaz est rétablie, suivez les directives d'***Allumage du chauffe-eau***.

Entretien domestique

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
N'OBSTRUEZ d'aucune façon les prises d'air du chauffe-eau.
NE DÉPOSEZ ou n'entreposez aucun objet sur le dessus du réservoir. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Gardez l'environnement autour du chauffe-eau propre et exempt de poussière, de saleté et de déchets. Vérifiez les prises d'air au moins à tous les six (6) mois et nettoyez-les, si nécessaire. Assurez-vous que le minimum d'espace libre requis pour l'installation de cet appareil ait été respecté.

Condensation
Lorsque l'humidité contenue dans les gaz de combustion entre en contact avec les pièces froides du chauffe-eau, il est tout probable qu'il y ait condensation sur ces pièces. Cette situation peut se produire :

1) Quand le chauffe-eau est rempli d'eau froide pour la première fois.
2) Quand le chauffe-eau est trop petit pour les besoins du consommateur.
3) Quand une grande quantité d'eau chaude est utilisée en un court laps de temps et remplacée par de l'eau très froide.

Dû à la haute efficacité énergétique de ce chauffe-eau au gaz, il peut se produire une plus grande condensation que sur un ancien modèle de chauffe-eau. Cette condensation produite à l'intérieur de la cheminée pourra s'égoutter sur le brûleur et faire un petit grésillement. Dans des cas extrêmes, la condensation pourra même éteindre la flamme du pilote. Cette situation n'est pas rare et ne doit jamais être interprétée comme un chauffe-eau qui coule. La situation reviendra à la normale aussitôt que l'eau sera réchauffée.

Puisqu'une grande quantité d'eau peut provenir de la condensation, il est important d'installer un bassin sous le réservoir **(voir Illustration 13)**. **Le manufacturier ne peut être tenu responsable d'aucune façon pour des dégâts d'eau occasionnés par le chauffe-eau.** Si le problème persiste après que le chauffe-eau soit réchauffé, vérifiez toutes les connexions du plombier pour vous assurer qu'elles soient bien étanches.

Brûleurs et veilleuse
Tout les trois (3) mois, retirez le tiroir de brûleurs et inspectez les ports des brûleurs, la veilleuse et les orifices des brûleurs. Utilisez une brosse d'acier et un aspirateur pour enlever toute poussière, résidus de combustion et accumulation de saleté. De façon à ce que le chauffe-eau fonctionne adéquatement après le nettoyage, assurez-vous que le tirroir de brûleurs soit remis à sa position initiale.

Nettoyage de l'intérieur du réservoir
Des sédiments peuvent s'accumuler au fond de ce chauffe-eau. La quantité déposée dépendra de la «dureté» de l'eau où ce chauffe-eau est installé. Plus l'eau est «dure», plus la sédimentation sera grande. Si la sédimentation n'est pas contrôlée, l'efficacité et la durée de vie du chauffe-eau sera réduite.

Contrôle de la sédimentation
1) Vidangez 2 à 3 gallons (10 à 15 litres) par le robinet de vidange, et ce, une fois par mois.
2) Tous les trois (3) mois, suivez la procédure suivante pour nettoyer le fond du réservoir à travers l'accès de nettoyage :
   a) Vidangez le chauffe-eau **(référez à la section *Vidange du chauffe-eau* page 19)**.
   b) Enlevez la porte extérieure située dans la partie inférieure droite du chauffe-eau.
   c) Retirez la porte d'accès pour nettoyage retenue par les six (6) boulons hexagonaux.
   d) Enlevez tout excès de sédiments du fond du réservoir en prenant soin de ne pas endommager la couche de verre.
   e) Vérifiez l'état du joint d'étanchéité et remplacez, si nécessaire.
   f) Replacez le couvercle de l'accès de nettoyage et la porte extérieure.
   g) Remplissez le chauffe-eau **(référez-vous à la section *Remplissage du chauffe-eau* page 10)** et remettez en marche **(référez à la section *Directives d'Allumage du chauffe-eau,* page 16)**.

Soupape de sûreté de température et pression
Activez manuellement la soupape de sûreté de température et pression, au moins une fois par année, en vous tenant éloigné de la sortie d'eau chaude pour éviter tout risque de brûlures. Relevez, puis relâchez le levier pour lui permettre de fonctionner librement. Si, après avoir effectué cette opération, vous vous apercevez que la soupape de sûreté continue de couler, remplacez-la par une nouvelle soupape.

Inspection du système de ventilation
Le système de ventilation doit être inspecté au complet, et ce, une fois par année. Inspectez la pièce où le chauffe-eau est installé pour vous assurer qu'il y ait assez d'air propre pour une bonne combustion et une bonne ventilation. Enlevez tout obstacle qui pourrait nuire à une bonne ventilation et une bonne circulation d'air. Vérifiez tout le système de ventilation pour vous assurer que toutes les connexions soient bien rattachées et que tous les raccords soient bien scellés. Si une partie du système de ventilation est endommagée, elle doit être réparée par un technicien qualifié. Vérifiez le système de ventilation pour vous assurer qu'il y ait une ventilation appropriée **(voir *Fonctionnement du capuchon de ventilation* page 17)**.

Anode
Le chauffe-eau est muni de plusieurs anodes de magnésium conçues pour prolonger la durée de vie du chauffe-eau. Par l'action électrolytique, ces anodes s'usent lentement protégeant ainsi la cuve vitrifiée contre la corrosion. Chaque anode devrait être vérifiée à tous les deux (2) ans. Si plus de la moitié de l'anode est usée lors de la vérification, elle devra être remplacée. Les directives pour changer une anode peuvent être obtenues par le manufacturier.

Lorsqu'un adoucisseur d'eau est installé pour combattre une eau qui contient un niveau élevé de matières minérales (eau dure), ce dernier diminuera la longévité de votre chauffe-eau. Les sels minéraux ainsi ajoutés à l'eau augmenteront la

conductivité de l'eau du réservoir et auront pour effet d'user l'anode prématurément. Vous devrez donc vérifier l'état de l'anode à chaque année.

Dans certaines conditions, l'anode réagira en produisant une eau tintée et/ou malodorante. L'odeur la plus courante est celle d'œufs pourris. Ce phénomène (sulfite d'hydrogène) est le résultat d'une réaction de l'anode en contact avec de l'eau sulfureuse, provenant le plus souvent d'un puits. Ce problème peut être enrayé ou diminué de beaucoup par le remplacement de l'anode de magnésium par une anode d'aluminium et le nettoyage du chauffe-eau et du système de plomberie avec de l'eau de Javel. Si le problème persiste, l'installation d'un système de filtration spécial peut être nécessaire. Vous ne devez jamais retirer l'anode de façon permanente. **Retirez l'anode diminuera la durée de vie du chauffe-eau et annulera la garantie.**

⚠ AVERTISSEMENT

Du gaz d'hydrogène peut se former dans un système d'eau chaude qui n'est pas utilisé durant une période d'au moins deux (2) semaines ou plus. **L'HYDROGÈNE EST UN GAZ TRÈS INFLAMMABLE**. Il est fortement recommandé d'ouvrir un robinet d'eau chaude dans la cuisine et de laisser l'eau couler pendant quelques minutes avant d'utiliser quelque appareil électrique relié au système d'eau chaude, comme un lave-vaisselle ou une machine à laver. S'il y a présence d'hydrogène, un bruit inhabituel s'échappera de la tuyauterie en ouvrant le robinet d'eau chaude. **NE PAS** fumer ou approcher une flamme près du robinet lorsqu'ouvert.

Vidange du chauffe-eau

Pour vider complètement votre chauffe-eau :

1) Coupez l'alimentation en gaz au chauffe-eau **(référez à la section *Comment couper l'admission de gaz à l'appareil,* page 16)**.
2) Coupez l'alimentation du gaz en fermant le robinet d'arrêt de gaz manuel.
3) Coupez l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau en fermant le robinet d'arrêt d'eau froide manuel.
4) Connectez une des extrémités d'un boyau d'arrosage au robinet de vidange du chauffe-eau et amenez l'autre extrémité à proximité du drain de plancher.
5) Ouvrez le robinet de vidange en tournant la poignée dans le sens anti-horaire ↶ .
6) Ouvrez un robinet d'eau chaude pour laisser entrer l'air dans le système.

Absence prolongée

Si vous prévoyez des vacances ou une absence prolongée, il est fortement recommandé de fermer l'alimentation du gaz au chauffe-eau et de fermer l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau. Cette recommandation aura pour effet de sauver de l'énergie, de protéger votre propriété contre les dégâts occasionnés par le chauffe-eau, s'il coule durant votre absence, et d'empêcher que se forme une concentration d'hydrogène dans le système. Si le chauffe-eau et la tuyauterie sont exposés à des températures très froides, vous devez les drainer.

Rappelez-vous de vérifier le chauffe-eau au complet après l'avoir fermé pour une période prolongée avant de le réactiver. Assurez-vous que le chauffe-eau soit rempli complètement et que le robinet d'arrêt d'eau froide manuel soit ouvert avant d'allumer le chauffe-eau.

Procédure de service

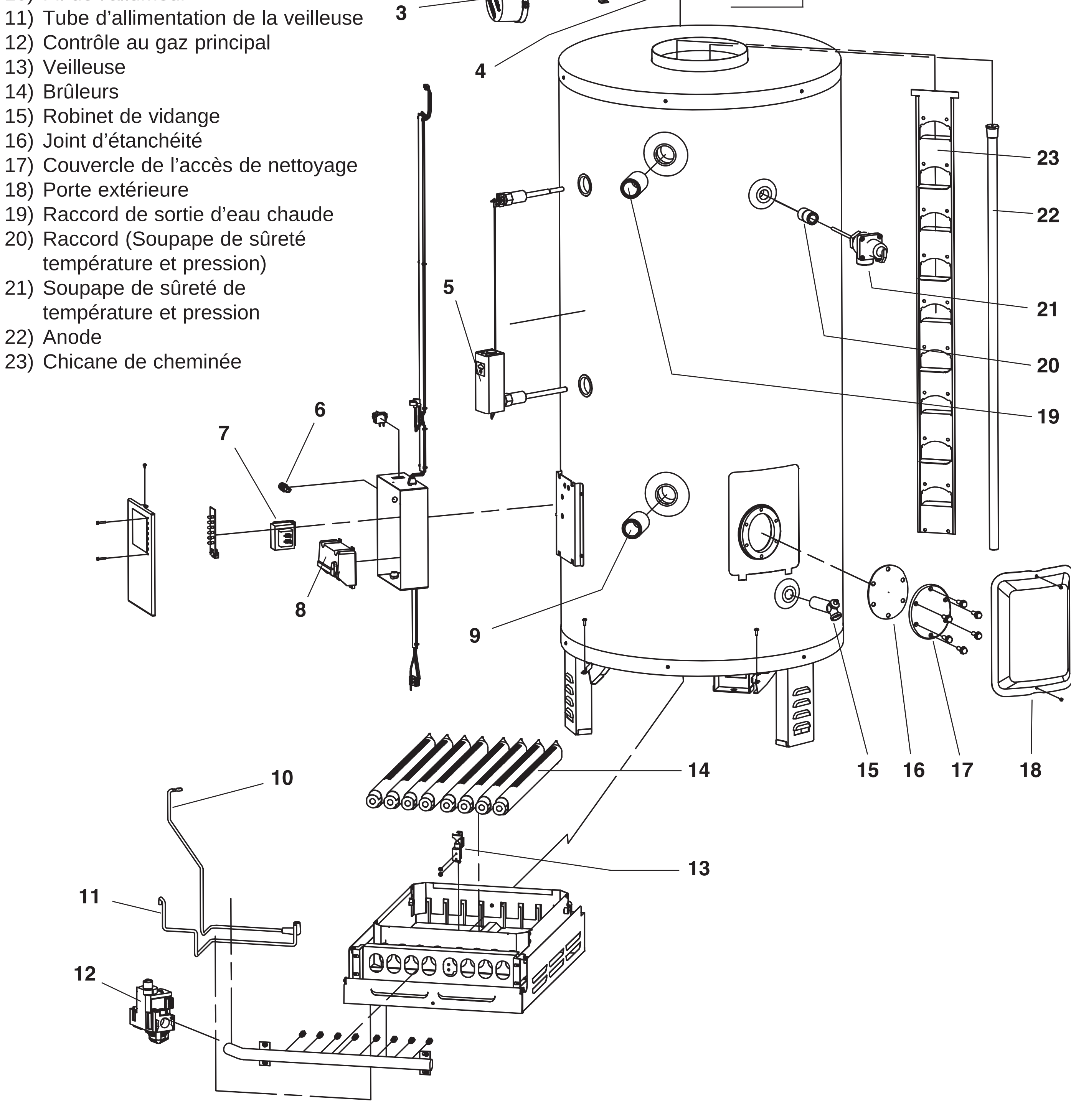
Si vous avez des problèmes avec votre chauffe-eau, veuillez suivre les trois directives suivantes :

1) Consultez le ***Guide de dépannage (voir page 21)***. Il vous guidera à travers les problèmes les plus couramment rencontrés avec un chauffe-eau au gaz. Les solutions qui y sont énumérées pourront vous être d'un grand secours, tout en vous sauvant temps et argent.
2) Si vous ne trouvez pas de solution à votre problème particulier dans ce guide, communiquez avec l'installateur du chauffe-eau ou votre fournisseur de gaz.
3) Si vous ne parvenez pas à résoudre votre problème, communiquez avec le département du service à la clientèle du manufacturier, par courriel **service@giantinc.com** ou par téléphone au **1-800-363-9354**. Afin de nous aider à vous répondre de manière rapide et efficace, **ayez toujours les informations suivantes à la portée de la main :**

   a) Le numéro de modèle.
   b) Le numéro de série.
   c) La date d'installation.
   d) Le nom du fournisseur.
   e) L'adresse complète où le chauffe-eau est installé.
   f) La description du problème.

Montage du chauffe-eau

1) Assemblage du registre d'évacuation
2) Capuchon de ventilation
3) Moteur du registre d'évacuation
4) Clapet du registre d'évacuation
5) Thermostat
6) Fusible
7) Transformateur
8) Module de contrôle
9) Raccord d'entrée d'eau froide
10) Fil de l'allumeur
11) Tube d'allimentation de la veilleuse
12) Contrôle au gaz principal
13) Veilleuse
14) Brûleurs
15) Robinet de vidange
16) Joint d'étanchéité
17) Couvercle de l'accès de nettoyage
18) Porte extérieure
19) Raccord de sortie d'eau chaude
20) Raccord (Soupape de sûreté température et pression)
21) Soupape de sûreté de température et pression
22) Anode
23) Chicane de cheminée



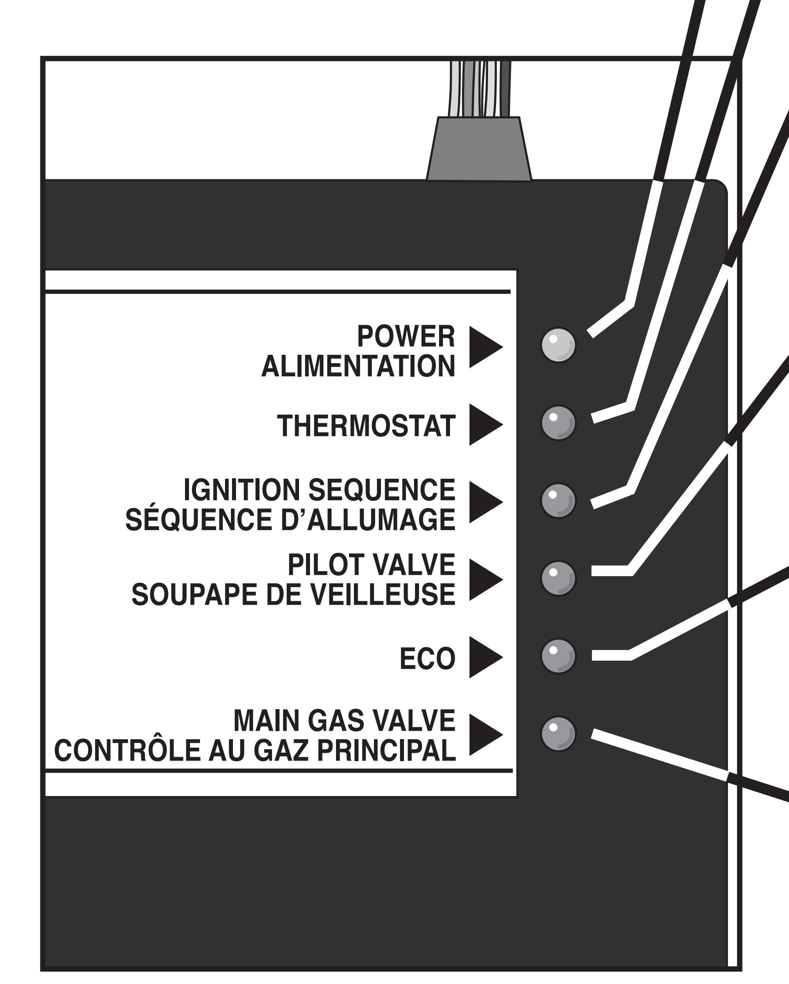
Sytème de diagnostic DEL

Ce chauffe-eau est muni d'un système de diagnostic DEL (Diode électroluminescente) localisé dans le boîtier noir du côté gauche du chauffe-eau. Le système est conçu pour donner au technicien de service un aspect visuel du fonctionnement de chaque composante de ce chauffe-eau. Un coup d'oeil sur le panneau DEL vous donnera un aperçu du problème paralysant le chauffe-eau. La lumière verte signifie un fonctionnement normal et une lumière rouge indique une action en cours ou un problème dans la séquence.

Avant de commencer!

Avant d'essayer d'identifier la source du problème, il faut s'assurer que les connexions électriques soient bien serrées puisque celles-ci peuvent s'être déserrées lors du transport et de la manutention.

Les DEL sont montées sur le panneau dans la séquence de fonctionnement de l'appareil. Chaque DEL représente une fonction particulière :



ALIMENTATION
(référer à la section 1 du *Guide de dépannage*)
La DEL verte allumée nous indique que :
- le chauffe-eau reçoit bien 120 V c.a.
- le commutateur "ON/OFF" fonctionne bien.
- le transformateur 24 V c.a. fonctionne bien.
- le fusible 2 A est en excellente condition.

THERMOSTAT
(référer à la section 2 du *Guide de dépannage*)
La DEL verte allumée nous indique que :
- une demande d'eau chaude au niveau du thermostat.
- le registre d'évacuation est bien allimenté en 24 V c.a.

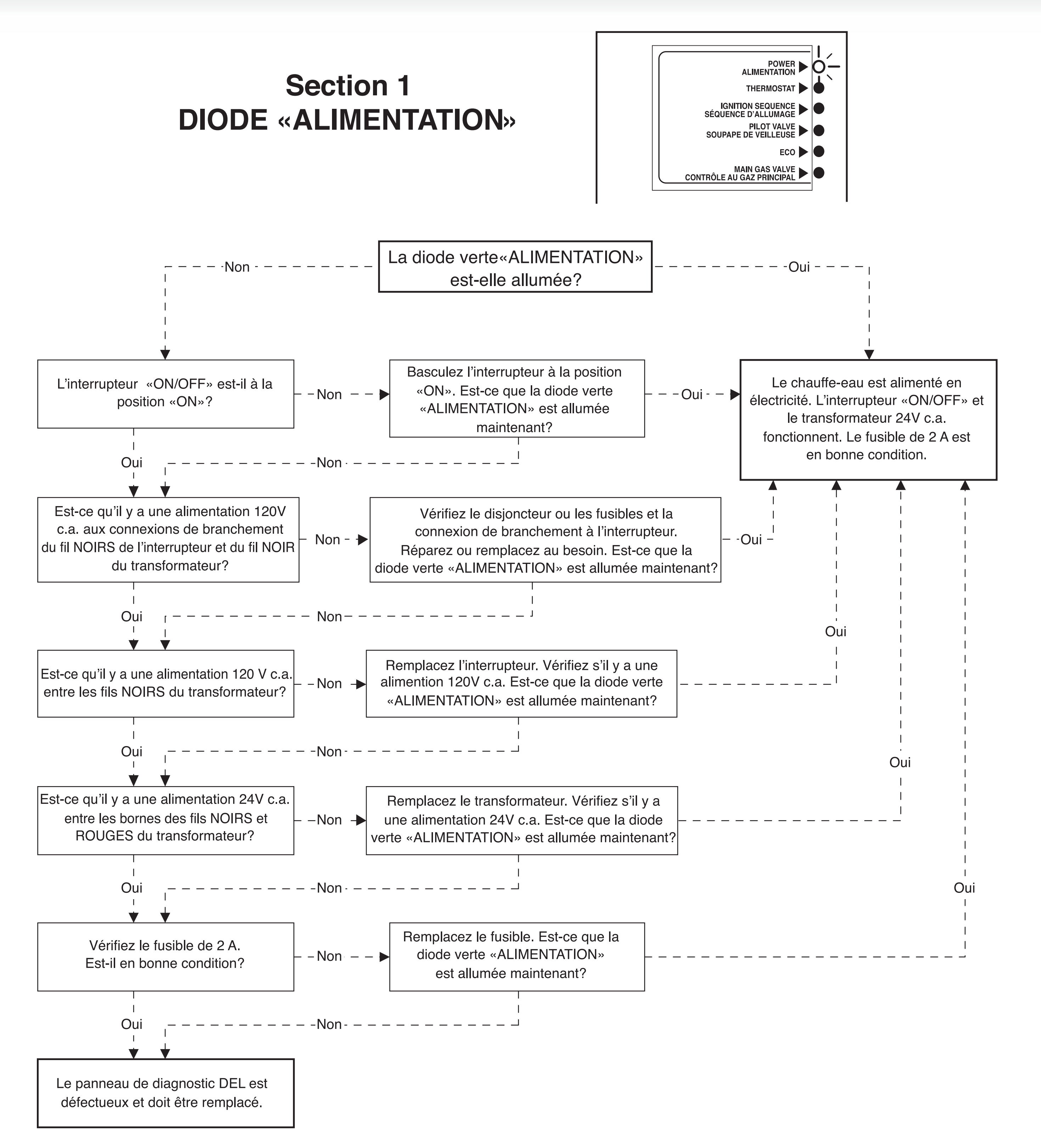
SÉQUENCE D'ALLUMAGE
(référer à la section 3 du *Guide de dépannage*)
La DEL verte allumée nous indique que :
- une demande d'eau chaude au niveau du thermostat.
- le registre d'évacuation est complètement ouvert.
- le module pilote est bien alimenté en 24 V c.a.
- la séquence de l'allumage débute.

SOUPAPE DE LA VEILLEUSE
(référer à la section 4 du *Guide de dépannage*)
La DEL verte allumée nous indique que :
- le module du Pilote est en mode séquence d'allumage et que la section ECO du thermostat est bien alimenté en 24 V c.a.

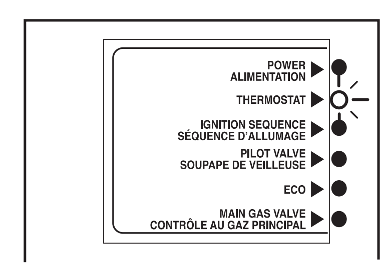
ECO
(référer à la section 5 du *Guide de dépannage*)
La DEL verte allumée nous indique que :
- le ECO (interrupteur ou limiteur de courant) est en position fermée et que le contrôle principal est maintenant alimenté (bornier PV).

CONTRÔLE AU GAZ PRINCIPAL
(référer à la section 6 du *Guide de dépannage*)
La DEL verte allumée nous indique que :
- le module pilote maintient la tension en 24 V c.a. entre les bornes «MV» et du «MV/PV» du bornier du contrôle au gaz principal.
- les brûleurs sont en fonction.

Section 1
DIODE «ALIMENTATION»



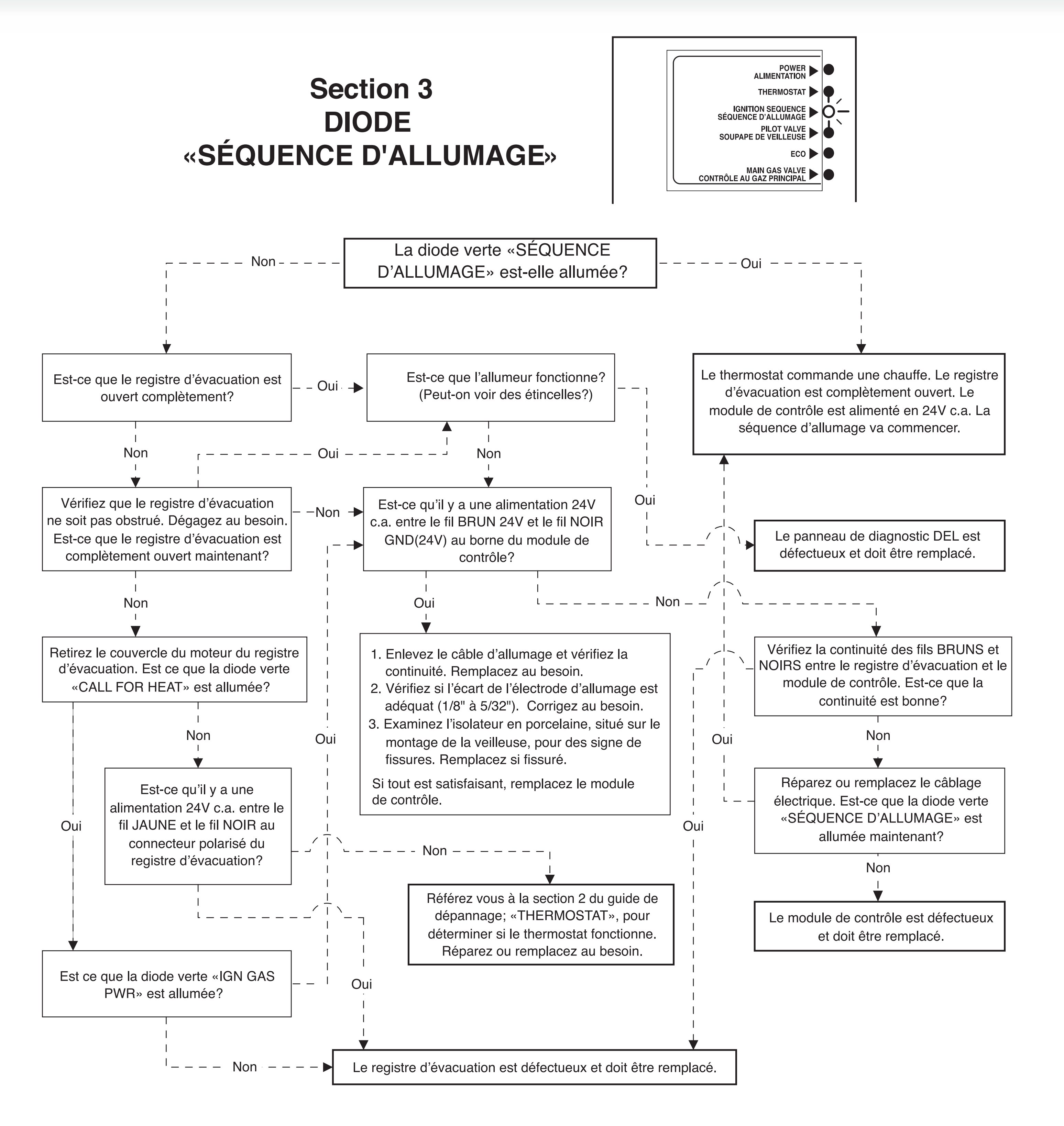
Section 2
DIODE «THERMOSTAT»



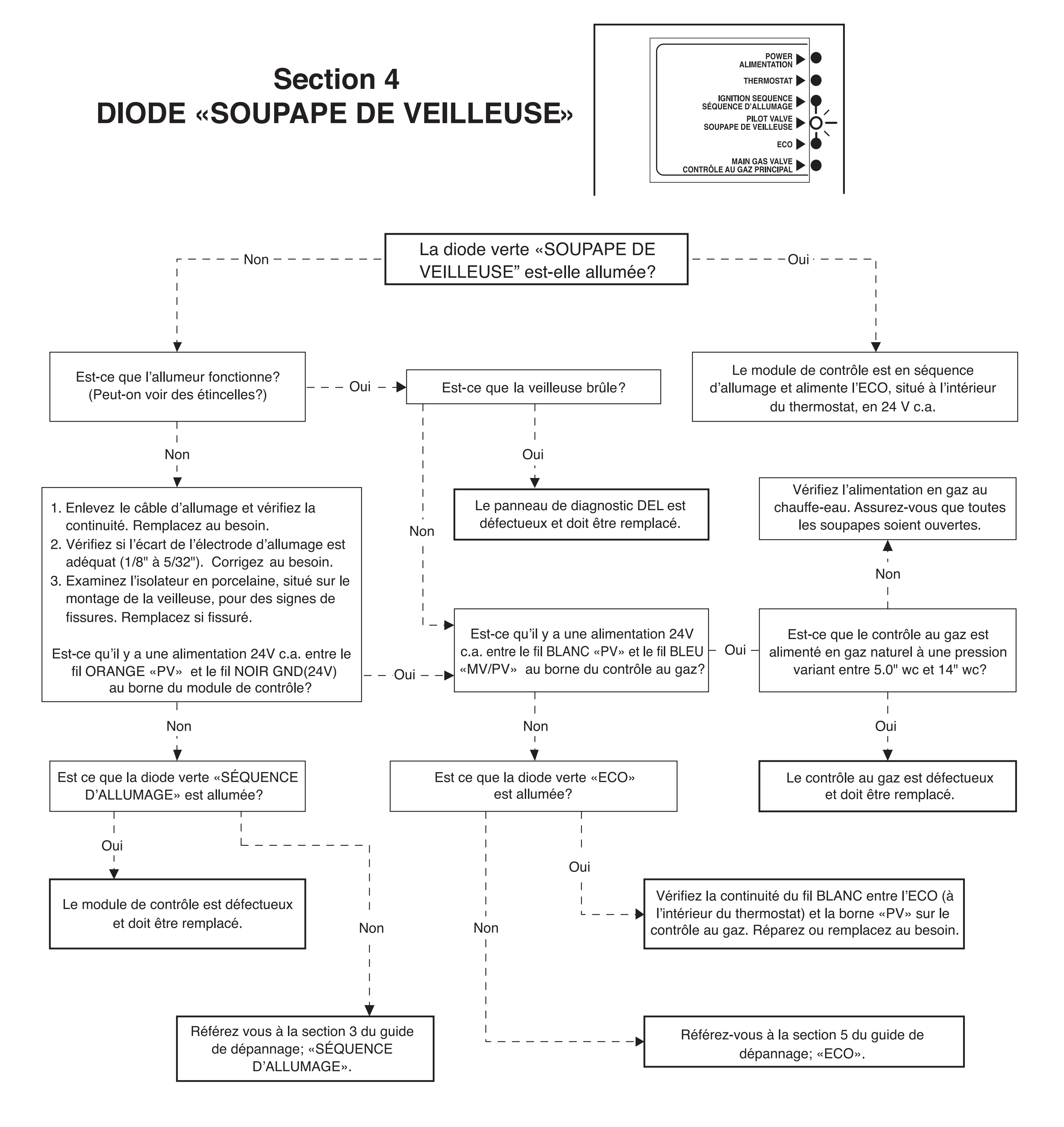
La diode verte«THERMOSTAT» est-elle allumée?

- Non → Vérifiez que le chauffe-eau soit alimenté en électricité. Référez-vous à la section 1 du guide de dépannage;«ALIMENTATION» et corrigez au besoin. Est-ce que la diode verte«THERMOSTAT» est allumée maintenant?
  - Oui → Le thermostat commande une chauffe et le registre d'évacuation est alimenté en 24V c.a.
  - Non → Est-ce que le thermostat est réglé à une température supérieure à celle de l'eau dans le réservoir?
    - Non → Réglez le thermostat à une température supérieure ou attendre que la température de l'eau baisse. Est-ce que la diode verte «THERMOSTAT» est allumée maintenant?
      - Oui → Le thermostat commande une chauffe et le registre d'évacuation est alimenté en 24V c.a.
      - Non → Est-ce qu'il y a une alimentation 24V c.a. à la borne du fil ROUGE à l'intérieur du thermostat?
    - Oui → Est-ce qu'il y a une alimentation 24V c.a. à la borne du fil ROUGE à l'intérieur du thermostat?
      - Non → Vérifiez que le chauffe-eau soit alimenté en électricité. Référez-vous à la section 1 du guide de dépannage; «ALIMENTATION» et corrigez au besoin. Est-ce que la diode verte«THERMOSTAT» est allumée maintenant?
        - Oui → Le thermostat commande une chauffe et le registre d'évacuation est alimenté en 24V c.a.
        - Non → Est-ce qu'il y a une alimentation 24V c.a.. à la borne du fil JAUNE à l'intérieur du thermostat?
      - Oui → Est-ce qu'il y a une alimentation 24V c.a.. à la borne du fil JAUNE à l'intérieur du thermostat?
        - Non → Le thermostat est défectueux ou hors calibration et doit être remplacé.
        - Oui → Vérifiez la continuité du fil JAUNE entre le terminal du thermostat et le connecteur de plastique sur le circuit électronique de diagnostic DEL. Est-ce que la continuité est bonne?
          - Non → Réparez ou remplacez le câblage électrique.
          - Oui → Le panneau de diagnostic DEL est défectueux et doit être remplacé.
- Oui → Le thermostat commande une chauffe et le registre d'évacuation est alimenté en 24V c.a.

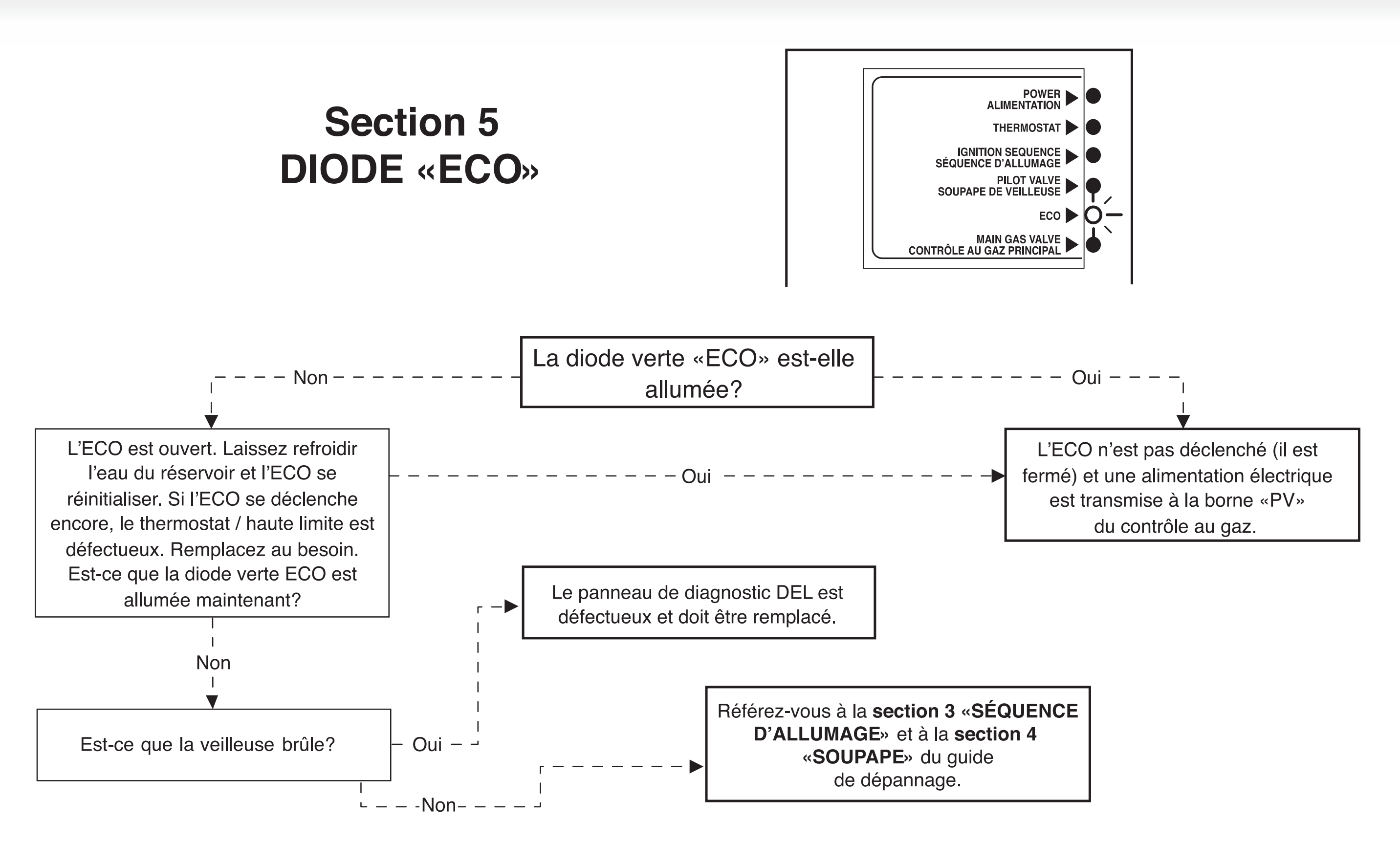
Section 3
DIODE
«SÉQUENCE D'ALLUMAGE»



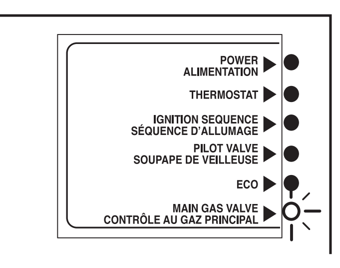
Section 4
DIODE «SOUPAPE DE VEILLEUSE»

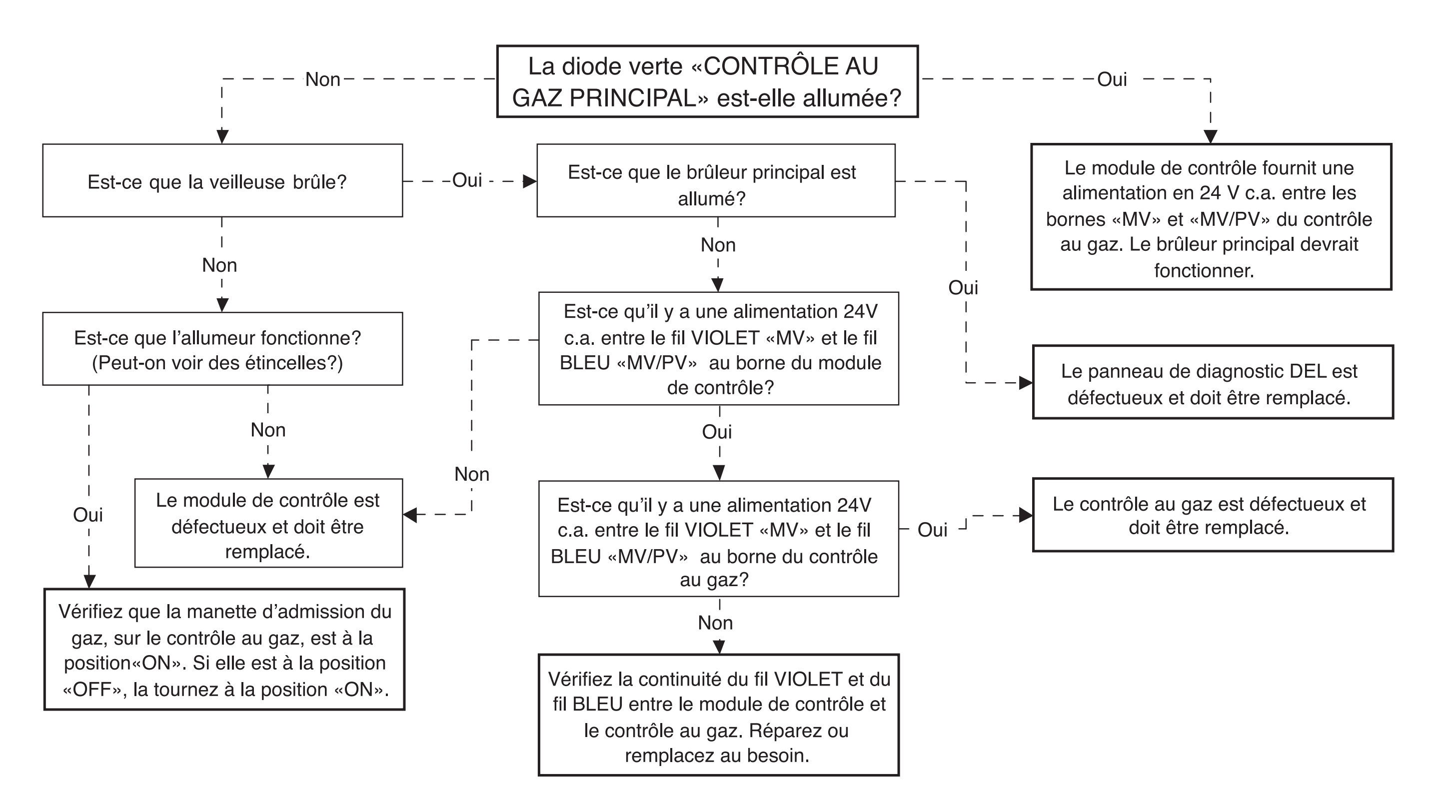


Section 5
DIODE «ECO»



Section 6
DIODE
«CONTRÔLE AU GAZ PRINCIPAL»





CERTIFICAT DE GARANTIE DE BASE LIMITÉE

SUR CHAUFFE-EAU COMMERCIAUX

GÉNÉRALITÉS

Le manufacturier garantit que, suite à la vérification de votre réclamation dans la période de garantie décrite ci-dessous, les dispositions nécessaires seront prises pour la réparation et le remplacement du réservoir ou des pièces défectueuses, sujet aux conditions mentionnées dans ce document. De plus, lors du remplacement d'un chauffe-eau ou d'une de ses pièces, la garantie couvrira seulement la période restante, c'est-à-dire, à partir de la date d'installation du réservoir original. La garantie se limite à un (1) chauffe-eau de remplacement. S'il s'avérait, dû à des circonstances exceptionnelles, que ce dernier soit défectueux suite à sa vérification à notre département d'inspection, un nouveau réservoir ou pièce serait octroyé afin d'honorer la garantie originale du chauffe-eau.

CUVE INTÉRIEURE

Si la cuve intérieure d'un chauffe-eau coule dans les TROIS (3) années* suivant la date originale d'installation, un chauffe-eau de remplacement sera fourni au propriétaire qui en a fait l'achat. Si un modèle identique de remplacement du modèle original n'est pas disponible, pour quelques raisons que ce soit, le manufacturier se réserve le droit d'offrir un modèle comparable. Toutefois, une surcharge sera appliquée pour toute(s) composante(s) qui aura (auront) été incorporée(s) au chauffe-eau. La carte de garantie doit être complétée et retournée à notre usine dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'achat du réservoir. Sinon, la garantie débutera à partir de la date de fabrication.

PIÈCES

Si toute pièce s'avère défectueuse à l'intérieur d'UN (1) an, suivant la date d'installation et que ladite pièce est un produit de fabrication de notre usine ou d'une pièce approuvée OEM, le manufacturier fournira une pièce de remplacement après l'avoir reçue et inspectée.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS

1) Une défectuosité ou mauvais fonctionnement dû à une erreur d'installation, d'utilisation ou de l'entretien de l'appareil en non-conformité avec le manuel du propriétaire.
2) Si l'installation est non conforme aux normes CSA et/ou ETL, ainsi qu'à toute norme nationale ou code du bâtiment local.
3) Pour tout dommage ou défectuosité dû par l'emploi abusif, feu, inondation, gel ou tout autre sinistre.
4) Pour tout dommage ou défectuosité dû par l'emploi du réservoir sans qu'une soupape de température et pression ne soit installée.
5) Pour tout dommage ou défectuosité dû au branchement électrique alors que le chauffe-eau est vide d'eau ou partiellement rempli, ou à l'accumulation de dépôt causant des éléments chauffés sans eau.
6) Pour tout dommage ou défectuosité causé au chauffe-eau par tout raccord à une source extérieure d'énergie non-approuvée par le manufacturier ou pour une utilisation autrement qu'avec de l'eau potable, sans additifs comme le sel, le chlore, ou des produits chimiques autres que ceux qui sont ajoutés à l'eau pour la rendre potable.
7) Pour tout dommage ou défectuosité dû à l'enlèvement de l'anode et/ou au fait de ne pas avoir vérifié si l'anode était encore fonctionnelle.
8) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'ajout de toutes pièces fabriquées par une autre compagnie ou pièces de remplacement non approuvées par le manufacturier tels que des éléments, contrôles, tubes-plongeurs, soupapes de sûreté, etc.
9) Pour tout dommage occasionné par un chauffe-eau qui coule et qui n'est pas adjacent à un drain de plancher.
10) Pour tout chauffe-eau fonctionnant à une température excédant la température maximale du thermostat et/ou le limiteur de haute température, ou pour tout chauffe-eau non alimenté en eau potable circulant en tout temps.
11) Pour tout chauffe-eau ayant un fond renversé (coup de bélier) dû à une pression supérieure à 300PSI. Cette pression excessive est causée par l'ajout, dans le système d'aqueduc, d'une soupape de réduction de pression et/ou d'un clapet sur le système d'alimentation d'eau de la municipalité à l'intérieur du domicile.
12) Pour tout chauffe-eau installé à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

RESPONSABILITÉ POUR SERVICE ET MAIN-D'OEUVRE

Cette garantie n'inclut aucun frais de main-d'oeuvre, de service, de l'enlèvement et de l'installation d'un chauffe-eau de remplacement. Tous les frais encourus sont à la charge du propriétaire du chauffe-eau.

FRAIS DE TRANSPORT

Si un chauffe-eau ou pièce devait être remplacé, ce dernier sera livré port payé par un transporteur au choix du fabricant, chez le distributeur ou détaillant le plus près du propriétaire. Tous les frais de manutention locale, en ce qui concerne le retour du chauffe-eau ou pièce défectueuse chez le distributeur ou détaillant, seront aux frais du propriétaire.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant le service de garantie devrait être acheminée à votre contracteur, entrepreneur autorisé ou détaillant par lequel vous avez acheté votre chauffe-eau. En retour, ledit contracteur, entrepreneur autorisé ou détaillant communiquera avec le manufacturier. Si cette procédure ne peut être appliquée, veuillez entrer en communication avec un des détaillants de votre localité vendant nos produits. Si vous désirez avoir d'autres informations concernant la garantie, n'hésitez pas à communiquer avec notre département de service à la clientèle au (514) 645-8893 ou 1-800-363-9354, option 1. Afin de répondre à votre appel dans les plus brefs délais, veuillez avoir en mains le numéro du modèle ainsi que le numéro de série de votre chauffe-eau. Vous les trouverez sur la plaque signalétique apposée sur le côté de votre réservoir. La preuve d'achat avec la date, le nom du magasin où le chauffe-eau a été acheté est obligatoire si la date de fabrication excède la période de garantie offerte par le fabricant.

DIVERS

Personne n'est autorisé à modifier les conditions de cette garantie. Le fabricant ne reconnaîtra aucune offre de garantie, de quelque nature qu'elle soit, autre que la garantie de base limitée. Aucune réclamation pour tous les incidents ou dommages conséquents (incluant les dommages causés par la cuve intérieure qui coule) ne sera acceptée. Si la carte ne nous est pas retournée, une preuve d'achat affichant le nom, la date ainsi que l'endroit où vous avez effectué votre achat sera nécessaire afin de répondre à votre demande de réclamation. Si vous ne pouvez pas nous retourner cette preuve d'achat, la période de garantie offerte sera alors réduite au minimum. Afin d'éviter toute confusion et/ou malentendu, nous vous suggérons fortement de nous retourner votre carte de garantie dûment remplie dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date d'installation.